

**MASARYKOVA UNIVERZITA**  
**PEDAGOGICKÁ FAKULTA**  
**Katedra francouzského jazyka a literatury**

# **EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS**

Diplomová práce

Brno 2007

Vypracovala:  
**Jana Řehořová**

Vedoucí diplomové práce:  
**PaedDr. Pavla Kellnerová**



## **Prohlášení**

*Prohlašuji, že jsem diplomovou práci zpracovala samostatně a použila jen prameny uvedené v seznamu literatury.*

*Souhlasím, aby práce byla uložena na Masarykově univerzitě v Brně v knihovně Pedagogické fakulty a zpřístupněna ke studijním účelům*

V Brně dne .....

Podpis .....

## **Remerciement**

Je voudrais remercier Madame Pavla Kellnerová, professeur au Département de Français de la Faculté de Pédagogie de l'Université Masaryk, d'avoir accepté mon sujet et de m'avoir guidé pendant mon travail. Ses conseils et ses suggestions m'aidèrent à rédiger ce mémoire.

# **EMPRUNTS ARABES EN FRANÇAIS**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	9
<b>PREMIÈRE PARTIE (THÉORIQUE)</b>	11
1. L'ARABE	12
1.1. Pays arabophones	12
1.2. Minorités arabophones.	13
1.3. Langues arabes	13
1.4. Arabe standard moderne (l'ASM)	14
1.4.1. Naissance de l'ASM	14
1.4.2. Variantes de l'ASM	15
1.4.3. Enseignement de l'arabe	15
1.5. Langues arabe	15
2. LES SIGNES DE L'ÉCRITURE DES MOTS ARABES	16
2.1. Signes-phonèmes consonnes	16
2.2. Signes-phonèmes voyelles	18
2.3. Doubles voyelles (tanwin)	20
2.4. Signes diacritiques	20
2.5. Chiffres	21
3. L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE	22
3.1. Naissance et évolution du français	22
3.2. Français, langue d'une nation	23
3.3. Transforùation et réformes de l'orthographe	25
3.4. Politique linguistique d'aujourd'hui	26
3.5. Vocabulaire du français	27
3.5.1. Mots du fonds primitif et emprunts	27
3.5.2. Dérivation, composition, abréviation	29

4. L'HISTOIRE DES CONTACTS ENTRE LES FRANÇAIS ET LES ARABES	30
4.1. Moyen Âge	30
4.1.1. Bataille de Poitiers	30
4.1.2. Croisades	31
4.2. Décadence de la civilisation arabe	32
4.3. Contacts entre Français et Arabes (fin XVII <sup>e</sup> siècle – XX <sup>e</sup> siècle)	32
4.3.1. Syrie et Liban	33
4.3.2. Tunisie	33
4.3.3. Maroc	33
4.3.4. Alger	33
4.3.5. Conflit israélo-arabe	35
<b>DEUXIÈME PARTIE (PRATIQUE)</b>	36
5. LES EMPRUNTS (Problème d'intégration)	38
5.1. Intégration phonologique	39
5.2. Intégration graphique	39
5.3. Intégration morphosyntaxique	40
5.4. Intégration morpholexicale	41
5.5. Intégration sémantique	41
6. LES SCIENCES ARABES	43
6.1. Flore et faune	43
6.2. Chimie et médecine	47
6.3. Mathématiques	49
6.4. Cadre naturel et artificiel	50
7. LA SOCIÉTÉ ARABE	53
7.1. Commerce	53
7.2. Gens et leurs professions	55
7.3. Objets de la vie quotidienne	60

7.4. Religion	65
7.5. Alimentation	67
7.6. Musique	70
7.7. Architecture	71
7.8. Équipement de la maison	72
8. LES TERMES MILITAIRES	74
8.1 Guerre	74
8.2. Expressions de marin	77
9. L’HABILLEMENT	79
9.1. Vêtements et les matériaux	79
9.2. Couleurs.	83
10. LA LANGUE DES CITÉS	84
10.1.Emprunts – mots d’origine arabe ou berbère	84
<b>TROISIÈME PARTIE (DIDACTIQUE)</b>	90
FICHE PÉDAGOGIQUE 1 – La leçon zéro	92
FICHE PÉDAGOGIQUE 2 – Le jeu du mot caché	96
FICHE PÉDAGOGIQUE 3 – Un mensonge qui mérite la fille du roi	100
<b>CONCLUSION</b>	106
<b>RÉSUMÉ.</b>	107
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	108
<b>SITOGRAFIE.</b>	110
<b>ANNEXE</b>	111



## INTRODUCTION

C'est autour de l'année 620 de notre ère que la langue arabe, qui était le dialecte de quelques tribus du désert de l'Arabie, est brusquement devenue l'instrument d'expression privilégié de la religion qui vient de naître.

L'Empire arabe à son apogée a été l'une des sources importantes des cultures européennes, et notamment de la culture française. Sa puissance militaire et politique s'est doublée d'une civilisation brillante qui a connu un épanouissement littéraire, scientifique et technique. Les Arabes reprennent très vite à leur compte l'héritage d'autres cultures comme les cultures indienne, persane ou grecque. Cet héritage se manifeste par l'arabisation de nombreux termes techniques venus surtout du grec. Les Arabes, précurseurs de la science moderne, ont excellé dans les mathématiques, la médecine, l'alchimie et l'astronomie. Grâce à leur activité commerciale en Orient et dans le monde méditerranéen, ils ont joué un rôle principal et ont multiplié les contacts entre Orient et Occident.

Ce rayonnement intellectuel et économique s'est traduit par de nombreux apports linguistiques qui ont été véhiculés principalement par les trois langues : le latin médiéval, l'italien et l'espagnol

Le présent mémoire a pour sujet l'étude des emprunts à l'origine arabe en français. L'objectif de ce travail est d'analyser les mots d'origine arabe dans la langue française, les domaines d'emploi, ainsi que l'intégration des mots arabes dans le système du français.

J'ai structuré le texte en trois parties. La première partie comprend les chapitres théoriques. La deuxième partie pratique présente une analyse linguistique et la troisième partie est consacrée à la didactique.

La première partie théorique contient les informations sur la langue arabe. Elle est suivie d'un chapitre sur les signes de l'écriture des mots arabes avec la transcription. Cette partie traite aussi l'évolution de la langue française. Les rapports historiques entre les Arabes et les Français avec les échanges lexicaux réciproques concluent la première partie.

La deuxième partie est introduite par le chapitre sur l'intégration et l'adaptation des mots arabes dans le système grammatical français. Je classe les arabismes du point de vue du domaine d'appartenance en arabe.

Dans la troisième partie, la partie didactique, je propose des activités réalisables en classe de FLE, étroitement liées avec les emprunts linguistiques. Je les oriente au développement des compétences linguistiques fondamentales.

## **PREMIÈRE PARTIE (THÉORIQUE)**

# 1. L'ARABE

L'arabe appartient aux langues chamito-sémitiques qu'on peut diviser en cinq grands groupes :

- L'égyptien ancien – qui ne survit que dans les usages liturgiques du copte
- Le chouchique – les diverses variétés sont parlées dans la Corne de l'Afrique (Somalie, Éthiopie, Érythrée, Soudan, Égypte du Sud)
- Le lybico-berbère – parlé dans le Maghreb
- Le haussa (langue tchadienne) parlé au Niger, au Ghana
- Le sémitique – qui comprend l'herbeux, l'arabe et l'éthiopien, les autres langues sémitiques ayant presque toutes disparu.<sup>1</sup>

La langue arabe, comme son nom l'indique, est la langue parlée à l'origine par le peuple arabe. L'expansion et le développement de la langue arabe est liée à la naissance de l'islam. Du fait de l'expansion territoriale au Moyen Âge et par la diffusion du Coran, l'arabe s'est répandu en Afrique et en Asie mineure.

## 1.1. Pays arabophones

Ces pays sont regroupés dans une fédération appelée la Ligue arabe, fondée en Égypte le 22 mars 1945. Les pays fondateurs sont l'Égypte, l'Irak, le Liban, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Transjordanie et le Yémen. Aujourd'hui, la Ligue arabe compte désormais 22 membres. Expriment l'aspiration unitaire des Arabes, elle ne met jamais en oeuvre de la langue arabe.

Au Proche-Orient, l'arabe présente la langue maternelle d'une grande majorité de la population. Il est majoritaire à plus de 80 % en Syrie et en Irak. Il est à peu près la seule langue au Liban, en Jordanie, en Arabie Saoudite, au Yémen, au Koweït, au Qatar, en Oman, au Bahreïn, dans les Émirats arabes unis. Donc, il s'agit de 90 millions de personnes utilisant l'arabe comme langue maternelle.

---

<sup>1</sup> WALTER, H. *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris : Larousse, 1991. ISBN 2-03-710227-5. p 53

Sur le continent africain, la situation est plus complexe qu'au Proche Orient. L'Égypte, la Lybie et la Tunisie sont les pays où l'arabe est parlé presque par 100 % de la population.

## **1.2. Minorités arabophones**

Les minorités arabophones sont souvent bilingues et situées dans les pays où l'islam est la religion principale. Nous pouvons les trouver également en Europe et en Amérique du Nord. Les minorités importantes sont au Tchad (28 % de la population) et en Israël (33 % de la population). D'autres petites minorités habitent l'Iran, la Turquie, la Djibouti, la Somalie, le Mali, le Niger, le Sénégal, l'Afghanistan et le Tadjikistan. Ces minorités arabophones comptent environ 15 millions de locuteurs.<sup>2</sup>

## **1.3. Langues arabes**

La langue arabe se présente sous trois formes principales : les arabes dialectaux, l'arabe classique et l'arabe moderne.

**Les arabes dialectaux** : il s'agit des langues parlées au quotidien dans les pays arabes. Elles résultent de la fragmentation de l'arabe du VII<sup>e</sup> siècle et de la fusion des locutaires provenant des dominations militaires et des mélanges de population des langues sud-arabiques, berbères, africaines, etc. Ces variétés dialectales sont nombreuses et elles sont parlées sur un vaste territoire s'étendant de façon pratiquement continue, de l'Iraq jusqu'au Maroc, à travers la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'Arabie, par le sud de la Méditerranée. Donc, il s'agit des langues exclusivement parlées dont les variétés sont rarement incompréhensibles entre les arabophones. On peut diviser ces dialectes en quatre groupes :

1. les dialectes arabes, parlés dans la Péninsule Arabique : dialectes du Golf, dialecte du najd, yéménite ;

---

<sup>2</sup> L'arabe [en ligne] [http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Langues/2vital\\_inter\\_arabe.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Langues/2vital_inter_arabe.htm)

2. les dialectes maghrébins : algérien, marocain, tunisien, hassaniya de Mauritanie ;
3. les dialectes proche-orientaux : égyptien, soudanais, syro-libano-palestinien, irakien (nord et sud) ;
4. la langue maltaise est également considérée comme un dialecte arabe.

**L'arabe classique** : la langue du Coran, parlée au VII<sup>e</sup> siècle

**L'arabe standard moderne** (l'ASM, dorénavant) : une forme un peu différenciée de l'arabe classique, et qui constitue la langue écrite de tous les pays arabophones. Il s'agit de la variété retenue comme langue officielle dans tous les pays arabes, et comme une langue commune entre eux.

#### **1.4. Arabe standard moderne (l'ASM)**

L'ASM est la langue de la communication écrite, aussi la langue des médias officiels et de tous types de communication non spontanée. Socialement, il faut distinguer deux mouvements en opposition. D'une part, l'apparition d'une langue des jeunes accentuant l'écart entre dialectes et normes de la langue, et d'autre part, un attachement à la langue classique et une envie de lui donner vie en tant que langue parlée.

##### **1.4.1. Naissance de l'ASM**

La variation moderne de l'arabe date du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier contact direct de l'empire ottoman avec l'Europe occidentale était en 1798. Cela marque le début d'une période de l'infiltration de la culture européenne dans le monde arabe. Sur le plan linguistique, la confrontation avec des idées occidentales mène à un débat sur la capacité de la langue arabe pour exprimer de nouvelles notions et surtout la prise de conscience de la nécessité de mener un travail de création lexicale.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la presse en langue arabe s'est développée, tout d'abord en Syrie et plus tard en Égypte.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la création de l'Académie de Damas et de l'Académie du Caire, dont le but est de préserver l'intégrité de la langue arabe face à l'influence dialectale et étrangère et de l'adapter aux besoins de l'époque moderne. Par ailleurs, le vaste vocabulaire, qui a été créé, avec les variations dialectales contribuent à une modification progressive de la langue classique, jusqu'à arriver à une variété que nous pouvons appeler l'arabe standard moderne.

Le système grammatical de l'ASM n'évolue pas beaucoup. Quelques éléments de la langue classique deviennent désuètes, par exemple : les constructions complexes des noms verbaux. Au contraire, la langue moderne développe des nouveaux dispositifs grammaticaux, surtout dans la langue des médias très influencée par les langues indo-européennes.

#### **1.4.2. Variantes de l'ASM**

Il s'agit surtout des variations régionales. Nous pouvons immédiatement reconnaître un texte marocain vis-à-vis d'un texte égyptien ou d'un texte du Golf. Cette variation est la plus marquée dans la création du nouveau vocabulaire qui est le résultat de différentes histoires coloniales. Les textes sont influencés au niveau de la stylistique et de la syntaxe par la langue française ou par l'anglais (dans les pays sans un passé colonial français).

#### **1.4.3. Enseignement de l'arabe**

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons suivre l'appel pour simplification de l'enseignement du système grammatical. La question de l'enseignement de l'ASM est traitée toujours. Même aujourd'hui, un diplômé est à peine d'écrire l'arabe correctement, sans parler d'improviser dans la conversation. La description grammaticale de la langue arabe reste donc une question d'actualité.

#### **1.5. Grammaires de référence**

Pour l'arabe classique, la grammaire de Sibawayh (un des premiers et des plus imminents grammairiens arabes), est la première grammaire de référence

complète de l'arabe classique. Elle date du VIII<sup>e</sup> siècle. Elle est riche en exemples de poésie, de prose, de proverbes du Coran. Parmi les références plus récentes : Wright (1859), Blanchère et Gaudefroy-Démombynes (1937), Winder et Ziadeh (1957), Al-Chartouni (1986) et Fischer (2002).

Pour l'ASM, il n'y a pas beaucoup de grammaires de référence. Cantarino est l'auteur de la plus grande grammaire (1974-1975) composée de trois volumes. D'autres grammaires expliquent les mécanismes de l'ASM et son fonctionnement, comme par exemple : Kouloughli (1994 et 1995), Neyreneuf et Al-Hakkak (1996), Haywood et Nahmad (1998), Badawi et al. (2003) et Holes (2004).<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> El KASSAS, D. Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue [en ligne] – <http://www.olst.umontreal.ca/pdf/PhDElKassas2005.pdf> ( pp 41 – 47)



## 2. LES SIGNES DE L'ÉCRITURE DES MOTS ARABES

La langue arabe est écrite de droite à gauche. L'un des faits caractéristique des langues sémitiques, particulièrement de l'arabe, est une prépondérance des consonnes : les racines y sont purement consonantiques et les voyelles n'y jouent que le rôle secondaire d'éléments de dérivation et de flexion.

Le caractère et les signes voyelles peuvent être considérés comme des signes-phonèmes.

### 2.1. Signes-phonèmes consonnes

La forme des lettres arabes varie légèrement selon qu'elles sont initiales, médianes et finales (voir ANNEXE 1). Le tableau suivant indique seulement les formes initiales.

Arabe	Transcription	Notes
ء		préférable au [ ' ]
ب	[b]	
ت	[t]	
ث	[t̤]	interdentale spirante sourde comparable à <i>th</i> anglais [ <i>think</i> ]
ج	[j]	comme <i>j</i> de [ <i>jamais</i> ]
ح	[h]	spirante sonore émise par le larynx dans la position de la voix chuchotée
خ	[ch]	fricative sourde, comme le <i>j</i> espagnol [ <i>jota</i> ] ou le <i>ch</i> allemand de [ <i>Nacht</i> ]
د	[d]	
ذ	[d̤]	consonne comparable à <i>dh</i> anglais [ <i>there</i> ]
ر	[r]	vibrante sonore <i>R</i> roulé comme en espagnol ou italien
ز	[z]	

س	[s]	
ش	[š]	comme <i>ch</i> français de [ <i>chat</i> ]
ص	[s̤]	<i>s</i> emphatique
ض	[d̤]	<i>d</i> emphatique
ط	[t]	<i>t</i> emphatique
ظ	[z]	<i>z</i> emphatique
ع		préférable au [ ' ] que l'on peut confondre avec le [ ' ] de hamza
غ	[g̤]	spirante vélaire sonore est <i>r</i> grasseyé des Français
ف	[f]	
ق	[q]	occlusive arrière-vélaire sourde avec occlusion simultanée du gosier
ك	[k]	
ل	[l]	
م	[m]	
ن	[n]	
ه	[h]	souffle sonore, analogue à <i>h</i> tchèque véritablement aspirée
و	[w]	<i>w</i> anglais [ <i>well</i> ]
ي	[y]	<i>y</i> consonne comme dans le français [ <i>yeux</i> ]

4, 5

<sup>4</sup> ROMAN, A. *Grammaire de l'arabe*. Paris : Presse universitaires de France, 1990, p. 10

<sup>5</sup> BEYERL, J. *Arabský slovník*. Praha: V RÁJI, 2000. ISBN 80-85894-74-2, p. 9 - 11

## 2.2. Signes-phonèmes voyelles

Les voyelles ne sont remarquées que dans les textes qui, par leur importance religieuse ou par les difficultés de leur interprétation (poésie, ouvrages techniques), doivent être l'objet d'une attention particulière.

### Tableau des voyelles longues

formes isolées	noms	symboles
ا	alif	/a:/
و	wāw	/ou:/
ي	jā'	/i:/

Les voyelles longues /ou:/ et /i:/ sont notées par le wāw et par le jā'.

### Tableau des voyelles brèves

formes	noms	symboles
َ	fatha	/a/
ُ	damma	/ou/
ِ	kasra	/i/

بَ	Ba
بُ	Bou
بِ	Bi
ب	B

Les voyelles brèves ont d'abord été notées par des points. Ces points ont été ensuite remplacés par trois signes qui sont des tracés simplifiés de [ا, و, ي].

D'où [ ˆ ] au-dessus de la consonne pour /a/; [ ˊ ] au-dessus de la consonne pour /ou/; [ ˋ ] au-dessus de la consonne pour /i/.

### 2.3. Doubles voyelles (tanwin)

La voyelle peut être brève ou doublée (selon la grammaire) à la fin de mot. Par exemple: la double consonne AN est toujours suivie d'un alif.

formes	symboles
◌َ	an
◌ُ	oun
◌ِ	in

### 2.4. Signes diacritiques

Ce sont le *sukkūn*, le *wasla*, le *šadda*.

Le *sukkūn* est un signe vocalique, le *wasla* est un signe syllabique et le *šadda* est un signe consonantique.

Le *sukkūn*, réalisé [ ˚ ], note l'absence de /a/, de /i/ et de /ou/. Il peut être dit « voyelle zéro ». Par exemple بِكْتْ báht « enquête, recherche ».

Le *wasla* est réalisé [ ˆ ]. Il indique que la consonne qui le suit est la marge droite de la voyelle, centre de la voyelle qui le précède.

Le *šadda* se place au-dessus des consonnes redoublées : [ ˆˆ ]. Par exemple بَرَكْ pour بَرَكْ bérrek.

## 2.5. Chiffres

Les Arabes ont adopté les chiffres d'origine indienne : « 1 » ١ , « 2 » ٢ , « 3 » ٣ , « 4 » ٤ , « 5 » ٥ , « 6 » ٦ , « 7 » ٧ , « 8 » ٨ , « 9 » ٩ , « 0 » ٠ .

Les nombres sont écrits avec les chiffres dans le sens indien, de gauche à droite. Cependant, dans certains pays, ils sont remplacés par les chiffres dits « arabes ».<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> ROMAN, A. *Grammaire de l'arabe*. Paris : Presse universitaires de France, 1990, pp. 9 - 14

### 3. L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

#### 3.1. Naissance et évolution du français

*L'emprunt est un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire de la formation d'une langue.*<sup>7</sup>

Le français est une langue romane. Sa grammaire et la plus grande partie de son vocabulaire sont issues du latin. Il ne s'agit pas de latin littéraire, mais du latin populaire, dit parfois le latin vulgaire. Au V<sup>e</sup> siècle, quand le latin atteint l'unilinguisme, les langues gauloises disparaissent toutes.

Les Serments de Strasbourg, qui confirment en 842 l'alliance entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, sont considérés comme le plus ancien document écrit en français.

Au Moyen Âge, la langue française est formée d'une multitude de dialectes et d'autres langues qui varient selon les régions :

- diverses variétés de langues d'oïl (picard, poitevin, normand, etc.)
- diverses variétés de langues d'oc ainsi que le catalan (gascon, provençal, languedocien, etc.)
- diverses variétés de langues du franco-provençal.

Le français n'est que la langue minoritaire parlée dans la région de l'Île-de-France (comme langue maternelle) et en province par une bonne partie de l'aristocratie (comme langue seconde). Avec l'établissement de la monarchie capétienne, c'est la langue d'oïl qui s'impose progressivement.

Au X<sup>e</sup> siècle, la France est, comme tous les autres pays d'Europe à cette époque, un pays bilingue. D'un côté, la grande partie de la population parle la langue vulgaire, qui est aussi celle des chefs-d'œuvre de la littérature ancienne (la Chanson de Roland, le Roman de la rose ...) ; d'autre côté, le latin est la langue de l'Église, des clercs, des savants et de l'enseignement.

Malgré la progression continue du français, cette coexistence se prolonge jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle et même bien plus tard dans le monde de l'Université et dans celui de l'Église.

---

<sup>7</sup> GUILBERT, L. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse, 1975. ISBN 2-03-070340-0. p 89

### 3.2. Français, langue d'une nation

L'extension de l'usage du français est proportionnelle, pour une large part, aux progrès de l'administration et de la justice royale dans le pays. L'épanouissement de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française.

Le français commence à être perçu comme un moyen d'unification de la justice tout en la rendant plus proche du peuple. Mais l'événement le plus important est la célèbre ordonnance royale de François 1<sup>er</sup> en 1539 : l'édit de Villers-Cotterêts qui impose le français comme langue administrative au lieu du latin. *...François I<sup>er</sup>, relative à l'organisation de la justice, a stipulé que, pour éviter des difficultés d'interprétation sur les termes latins, tous arrêts et autres procédures seraient « prononcer, enregistrez et déliurez aux parties en langage 'maternel' français ».*<sup>8</sup> Voici les articles concernant la langue française :

#### *Article 50*

*Que des sépultures des personnes tenans bénéfices, sera faict registre en forme de preuve, par les chapitres, collèges, monastères et cures, qui fera foi, et pour la preuve du temps de la mort, duquel temps sera fait expresse mention esdicts registres, et pour servir au jugement des procès où il seroit question de prouver ledit temps de la mort, au moins, quant à la récréance.*

#### *Article 51*

*Aussi sera fait registres, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de le nativité, et par l'extrait dudict registre, se pourra prouver le temps de majorité ou minorité, et sera pleine foy à ceste fin.*

#### *Article 110*

*Et afin qu'il n'y ait casue de douter sur l'intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ne lieu à demander interprétation.*

---

<sup>8</sup> COHEN, M. Histoire d'une langue : le français (des lointaines à nos jours). Paris : Messidor/Éditions sociales. 1987. pp 159 - 160

### Article 111

*Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'oresnavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement.*<sup>9</sup>

Ainsi le public du pays est indissociablement lié à l'emploi scrupuleux du « langage maternel français ». Ce texte doit être rapproché de la *Deffence et Illustration de la langue françoise* (1549). Le manifeste du groupe « Pléiade », proclame l'excellence et la prééminence du français en matière de poésie.

En 1635, Richelieu crée l'Académie française qui est chargée de rédiger un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique et de veiller sur la langue française. *...Richelieu en 1632 en a fait une institution d'état chargée de faire des livres théoriques, de vrais codes de langue.*<sup>10</sup> Le dispositif imaginé par Richelieu est si parfait qu'il franchit les siècles sans modification majeure : le pouvoir politique ne saurait sans abus intervenir directement sur la langue.

L'éclat et la puissance de la monarchie française, la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l'Académie et les grammairiens font que le français dépasse rapidement le cadre de la nation aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le français devient la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées et la langue de la diplomatie. *...il (le français) était plus ou moins la langue de cour et d'académie dans divers pays : Piémont, Autriche, Suède, Russie, Hongrie...*<sup>11</sup> La langue française déborde largement l'empire politique et économique de la France.

---

<sup>9</sup> Recueil général des anciennes lois françaises (Bibliothèque de l'Assemblée nationale) [en ligne] - <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/villers-cotterets.asp>

<sup>10</sup> COHEN, M. Histoire d'une langue : le français (des lointaines à nos jours). Paris : Messidor/Éditions sociales. 1987. p 187

<sup>11</sup> COHEN, M. Histoire d'une langue : le français (des lointaines à nos jours). Paris : Messidor/Éditions sociales. 1987. p 222



### 3.3. Transformations et réformes de l'orthographe

La période 1789-1870 connaît des changements de régimes, mais aussi une transition en français contemporain. La période révolutionnaire met en valeurs le sentiment national qui influence le domaine de la langue. Les révolutionnaires veulent proclamer leur idée « République unie et indivisible », mais elle ne peut pas se concilier avec le morcellement linguistique et avec le particularisme des anciennes provinces du régime monarchique. Pour cette raison, ils déclarent la guerre aux patois. Par la suite, il paraît nécessaire d'imposer le français par des décrets rigoureux à travers toute la France. Le décret du 2 Thermidor (20 juillet 1794) sanctionne cette *terreur linguistique*. À partir de ce moment, les patois locaux sont littéralement pourchassés. Voici les articles de ce document :

#### *Article 1<sup>er</sup>*

*À compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française.*

#### *Article 2*

*Après le mois qui suivra la publication de la présente loi, il ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française.*

#### *Article 3*

*Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du Gouvernement qui, à dater du jour de la publication de la présente loi, dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres actes généralement quelconques conçus en idiomes ou langues autres que la française, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement, et destitué.*

#### *Article 4*

*La même peine aura lieu contre tout receveur du droit d'enregistrement qui, après la mois de la publication de la présente loi, enregistrera des actes, même sous seing privé, écrits en idiomes ou langues autres que le français.*<sup>12</sup>

Mais la *terreur linguistique* ne détruit pas les patois. Très souvent, les administrations locales préfèrent traduire les documants en patois ou en dialecte plutôt que d'utiliser le français.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'institution scolaire contribue à figer l'orthographe, en suscitant de grands projets de réforme. Le système éducatif a besoin de règles fermes qui puissent être enseignées aux élèves. Au terme de débats passionnés, deux arrêtés fixent, en 1900 et 1901, de simples tolérances orthographiques et syntaxiques pour les examens et concours de l'Instruction publique.

### **3.4. Politique linguistique d'aujourd'hui**

À cause de massive importation des mots anglo-américains dans le lexique français, les autorités gouvernementales complètent le dispositif de régulation de la langue.

À partir de 1972, des commissions ministérielles de terminologie et de néologie sont constituées pour éviter tel ou tel mot étranger, ou pour désigner une nouvelle notion ou un nouvel objet encore inconnus. On ne dit plus, par exemple, *tie-break* mais *jeu décisif* ou *baladeur* pour *walkman*.

En 1975, la loi « Bas-Lauriol » du 31 décembre rend l'emploi du français obligatoire dans différents domaines, comme l'audiovisuel ou le commerce (publicité) et dans le monde du travail. Au 25 juin 1992, un nouvel alinéa est ajouté à l'article 2 de la Constitution : *La langue de la République est le français.*

---

<sup>12</sup>Décret du 2 Thermidor, An II, sur la langue française [en ligne] - [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Decret-2\\_thermidor-terreur.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm)

### *Article 1<sup>er</sup>*

*Dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme approuvés dans les conditions prévues par le décret n° 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française. /.../*<sup>13</sup>

Pendant les années quatre-vingt-dix, on peut constater que la France adopte une quantité impressionnante de lois portant sur les cultures et les langues régionales, sur les collectivités territoriales et la langue française. Il s'agit au moins une douzaine de lois, une vingtaine de décrets, plus de 40 arrêtés et autant de circulaires administratives. La plupart de ces textes juridiques, dont la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française – « loi Toubon », visant avant tout la langue de l'enseignement et la terminologie française.

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française publie au *Journal officiel* un document intitulé *Les rectifications de l'orthographe* avec les principales modifications : la soudure d'un certain nombre de noms composés (p.e. *portemonnaie*), l'harmonisation du pluriel des noms composés avec celui des simples (*un perce-neige – des perce-neiges*), la rectification de quelques anomalies graphiques (p.e. *charriot, nénufar*), etc.<sup>14</sup>

## **3.5. Le vocabulaire du français**

### **3.5.1. Les mots du fonds primitif et emprunts**

Le fonds primitif de la langue française est issu de la prononciation du latin populaire parlé en Gaule à la fin de l'Empire romain.

---

<sup>13</sup>Historique des textes législatifs LOI N° 75-1349 DU 31 DÉCEMBRE 1975 [en ligne] - [http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/31\\_12\\_75.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/31_12_75.htm)

<sup>14</sup>Académie française [en ligne] <http://www.academie-francaise.fr>

Le plus ancien fonds gaulois se réduit à quelques dizaines de termes ruraux : *charrue, chêne, glaner*, etc.

Au III<sup>e</sup> siècle, la pénétration germanique commence par l'immigration des mercenaires et des travailleurs ruraux. Les Francs donnent aux divers locuteurs romans de nombreux termes liés avec la guerre et avec les institutions : *franc, guerre, riche*, etc.

Des emprunts au latin sont le plus importants. Depuis le IX<sup>e</sup> siècle, la langue vulgaire commence à s'enrichir de termes puisés à la langue des clercs et au latin ecclésiastique, au latin scolastique et scientifique du Moyen Âge. Il s'agit très souvent des mots abstraits. *Dans de nombreux de cas, le mot d'emprunt, qui reproduit la forme latine, double un mot primitif de même origine, mais dont l'évolution phonétique masque l'étymologie*<sup>15</sup>, par exemple *hôtel/ hôpital, écouter/ ausculter, parole/ parabole*, etc.

Parallèlement avec le latin, nous pouvons suivre les emprunts au grec qui présentent la langue de médecines, de philosophe et aussi de poètes. Parmi les emprunts grecs, nous pouvons citer : *phrase, mythe, thèse, politique*, etc.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, à cause de l'instauration des relations commerciales, des mots orientaux, arabes ou byzantins, s'intègrent dans le vocabulaire français. Les mots comme : *chiffre, zéro, amiral*, etc.

Le vocabulaire français est aussi enrichi par les emprunts à l'italien dont les apports principaux se trouvent au moment de guerre d'Italie, fournissant de nombreux mots au lexique de la guerre (*attaquer, canon, citadelle*, etc.), de la vie mondaine (*courtisan*) du commerce (*banque*) et de l'art (*concerto, ténor, fresque*).

Par ailleurs, l'espagnol, utilisé comme l'intermédiaire entre les langues d'Amérique et d'Afrique, influence le français, surtout au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les mots d'origine néerlandaise enrichissent le vocabulaire maritime, celui des Normands.

L'apport anglais est notable au vocabulaire français dans les divers domaines : politique (*parlementaire*), technique (*tunnel*), alimentaire (*bifteck*), etc.

Les mots venus de l'allemand sont moins nombreux et sont limités surtout aux vocabulaires spéciaux, comme les termes militaires (*képi, bivouac*, etc.).

---

<sup>15</sup> DAUZAT, A. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris: Larousse, 1964, p. VI

Le succès des domaines russes du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle introduit en français de nouvelles expressions : *moujik, cosaque*, etc.

### **3.5.2. Dérivation, composition, abréviation**

Il ne faut pas oublier que la langue a aussi ses ressources propres : la dérivation, la composition, l'abréviation et la transformation analogique.

#### La dérivation

Les dérivés sont formés soit à l'aide de préfixes, dont beaucoup peuvent fonctionner ailleurs, comme prépositions (à, en, par) ou comme adverbes (bien), soit à l'aide de suffixes, qui n'ont aucune existence isolée. On peut distinguer les suffixes primitifs remontant au latin populaire (-âtre), et des suffixes du latin (-teur), du grec (-isme), etc.

Le français connaît, à côté de la dérivation préfixale et suffixale, la dérivation sans suffixe (suffixation zéro) et surtout les déverbaux.

#### La composition

La composition est de deux types : la composition, proprement dite, par réunion de mots français, avec ou sans préposition (pot-au-feu), et la recomposition, qui unit des radicaux savants d'origine grecque ou latine.

#### L'abréviation

L'abréviation est le raccourcissement d'un mot ou d'un groupe de mots, représenté par une lettre ou par des lettres issus de ce mot. Pour les noms des firmes ou d'administrations, etc, les langues européennes généralisent l'abréviation par les initiales, par exemple : S.N.C.F. – Société nationale des chemins de fer français.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> DUBOIS, J., MITTERAND, H., DOUZAT, A. *Dictionnaire étymologique*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-532057-7. pp VII - X

## 4. HISTOIRE DES CONTACTS ENTRE LES FRANÇAIS ET LES ARABES

L'emprunt linguistique témoigne des rapports entre les peuples. Pour cette raison, il faut évoquer les événements historiques qui ont causé les contacts entre les Arabes et les Français. Après les informations historiques, je présenterai aussi des emprunts venant de l'époque donnée.

L'arabe du Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles) est une des grandes sources pour la culture occidentale. Il influence les divers domaines (administratif, commercial, scientifique, etc.).

Du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, les contacts entre le monde arabe et l'Europe sont limités. À cette époque, un peu d'arabismes entrent dans la langue française grâce aux voyageurs et aux écrivains s'intéressant aux mots arabes.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le français est dominant au Magreb. Les soldats ou les administrateurs français apprennent des formules arabes nécessaires pour la vie quotidienne.

Il faut aussi mentionner qu'après la colonisation française au Maghreb, les mots arabes continuent à s'intégrer au français surtout par les immigrants arabes venus en France. Les journalistes aussi emploient des mots arabes pour mieux transmettre de nouvelles informations (*moudjahiddin, charia*, etc.)

### 4.1. Moyen Âge

#### 4.1.1. Bataille de Poitiers

En 719, les conquérants arabes pénètrent en Gaule, prenant Narbonne, ravageant la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Ces pillards se trouvent aux prises avec la résistance du duc d'Aquitaine Eudes qui les force. En 725, Eudes se lie avec Othman, chef musulman, et en même temps il se révolte contre les autorités de Cardoue. En 732, l'alliance conclue se retourne contre lui. 'Abd al Rahman, l'émir d'Espagne, décide de finir avec les rebelles. Il s'ouvre un chemin à travers les Pyrénées, bat Othman. Pour convaincre les troupes berbères, Eudes appelle

à l'aide son suzerain mérovingien, Charles Martel. Charles Martel convainc les Sarrasins sur le champ de bataille de Poitiers.<sup>17</sup>

#### 4.1.2. Croisades

Du X<sup>e</sup> siècle au XI<sup>e</sup> siècle, il y a des guerres entre les Arabes et les Occidentaux. Les croisades d'Orient sont organisées pour conquérir la Terre-Sainte, en Occident, la papauté mène des guerres contre les Arabes d'Espagne pour remplacer la religion musulmane par la religion chrétienne.

L'influence arabe est remarquable sur le mode des Francs. Ils adoptent le style vestimentaire, le décor oriental des maisons, l'art culinaire et la médecine arabe.

La période de croisades apporte dans le vocabulaire français les termes de guerre et les expressions de marin : *amiral, caïd, barbacane, jaseran ou mamelouk*.

Les arabismes, insérés dans les langues romanes au Moyen Âge, viennent de l'arabe classique et du vocabulaire savant. Les plusieurs mots arabes sont entrés en français par l'intermédiaire du latin médiéval, de l'italien, du sicilien et de l'espagnol.

- Mathématiques

Le domaine est pendant cette période enrichi par : *algèbre, algorithme, chiffre et zéro*.

- Chimie et pharmacopée

Les Arabes étaient des chimistes et des pharmaciens excellents introduisant en français : *amalgame, alchimie, alcali, alambic, alcôve*, etc.

- Biologie

Il s'agit des termes de plantes utilisées souvent en cosmétique : *henné, ambre, talc*, etc.

---

<sup>17</sup> LANEYRIE-DAGEN, N. *Mémoire de la France : Des origines à nos jours*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-505268-8. pp. 84 - 85

- Commerce

Les Arabes étaient aussi des commerçants. Ils jouaient le rôle d'intermédiaires entre l'Orient et l'Occident. Cette activité commerciale des Arabes a enrichi la langue française par des mots, par exemple : *arsenal*, *douane*, *magasin* ou par des mots désignant des mesures des poids : *carat*, *fardeau*, *rame*, etc. Le commerce arabe apporte des noms d'étoffes et de vêtements : *coton*, *damas*, *mohair*, *satin*, *jupe*, *gilet*, etc. et aussi des noms de fruits et d'épices : *curcuma* ou *orange*.

#### 4.2. Décadence de la civilisation arabe

Le XVI<sup>e</sup> siècle désigne un tournant important pour l'Empire Arabe. L'Espagne est reconquise par les Chrétiens et les Ottomans, possédant plusieurs territoires, dominant les Arabes.

Les rapports entre les Arabes et les Européens sont en cette époque limités. Pour cette raison, il y a moins d'emprunts arabes s'introduisant dans le vocabulaire français. Nous pouvons citer, par exemple : *harem* ou les mots liés avec la religion : *marabout*, *minaret*, *islam*, *ramadan*, etc.

Pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, les Français commencent à connaître l'Orient et la religion islamique grâce aux récits des voyageurs. Parmi les termes empruntés à cette époque, nous pouvons trouver : *calife* ou *cheik*, qui désignent les fonctions, ou les mots désignant la civilisation arabe : *burnous* ou *fez*.

#### 4.3. Contacts entre les Français et les Arabes (fin XVIII<sup>e</sup> siècle – XX<sup>e</sup> siècle)

*Au XIX<sup>e</sup> siècle encore se situèrent les interventions militaires européennes. Après l'expédition d'Égypte, la France fit la conquête de l'Algérie en 1830 et imposa son protectorat à la Tunisie en 1881, tandis que la Grande-Bretagne occupait militairement l'Égypte en 1882. Au début du XX<sup>e</sup> siècle la France étendait son influence au Maroc (1912), l'Espagnol au Maroc septentrional (1912) et l'Italie en Libye (1913).<sup>18</sup>*

---

<sup>18</sup> SOURDEL, D. *Histoire des Arabes*. Paris: PUF, 1991. ISBN 2-13-043924. p 108



#### **4.3.1. Syrie et Liban**

En 1920, La France reçoit le mandat de s'installer en Syrie et au Liban. Ces deux pays restent des protectorats français jusqu'à la seconde Guerre Mondiale.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les Français s'installent au Maghreb. Cette colonisation apporte en français beaucoup d'arabismes provenant de l'arabe dialectal maghrébin.

#### **4.3.2. Tunisie**

En 1881, la France envahit la Tunisie. Par suite, la Tunisie est mise sous le protectorat français de 1881 à 1956. Cela signifie que les deux s'influençaient mutuellement, également au niveau linguistique.

#### **4.3.3. Maroc**

En 1906, le Maroc est mis sous surveillance française et espagnole. En 1912, le Maroc est soumis au protectorat français qui dure jusqu'en 1956. Pendant la colonisation française, quelques mots empruntés à l'arabe marocain s'installent en français.

#### **4.3.4. Algérie**

En 1827, une affaire de grain impayé par la France au dey d'Alger amène le roi Charles X à décider le blocus du port d'Alger, qui dure 3 ans, et l'expédition militaire contre la ville. Les troupes françaises envahissent d'Alger en 1830. Le nouveau régime suscite une résistance des tribus autochtones. En Oranie, elles organisent sous l'émir Abd el-Kader qui proclame la guerre sainte contre les Français.

*Fils d'une famille d'origine chérifienne et marabout (dignitaire religieux musulman), Abd el-Kader a 24 ans lorsque, le 22 novembre 1833, il se proclame « sultan des Arabes » par quelques tribus de l'Oranie.<sup>19</sup>*

Il est définitivement vaincu en 1847.

---

<sup>19</sup> LANEYRIE-DAGEN, N. *Mémoire de la France : Des origines à nos jours*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-505268-8. p 588

En 1848, l'Algérie est proclamée comme le territoire français et divisée en trois départements. La conquête française ne s'achève qu'en 1857 avec la soumission des oasis de Sud et de la Kabylie.

En 1936, le projet de la loi Violette, qui veut donner le droit de voter à une élite de 21 mille musulmans, devient, d'un côté, inacceptable pour les Européens, d'autre côté, insuffisant pour les Algériens. En 1944, de Gaulle propose un projet proche de celui Violette, mais il est déjà tard.<sup>20</sup>

### La guerre d'indépendance

Des militants du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques MTLD créent en 1954 un Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) qui devient plus tard le Front de libération nationale (FLN). Dès le 1957, le FLN intensifie son action terroriste et militaire. Il s'agit de la période au cours de laquelle la pression militaire est probablement la plus forte de toute la durée de la guerre.

La bataille d'Alger se déroule de janvier à octobre 1957. L'armée n'hésite pas sur les méthodes : *quadrillage des quartiers musulmans, encadrement strict de la population par la propagande, manipulation de militants du FLN, exploitation des repentis, mais aussi recours à la torture*<sup>21</sup>. Les frontières entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont fermées par les lignes fortifiées pour isoler l'Algérie de l'ensemble du Maghreb et pour interdire les relations entre le FLN intérieur et les dirigeants de Tunisie ou d'Égypte.

En 1958, le bombardement d'un village tunisien, Sakiet Sidi Youcef, signifie un tournant dans le conflit. En France, le prolongement de la guerre d'Algérie contribue à la faillite de la IV<sup>e</sup> République et le retour au pouvoir de général de Gaulle. Il promet de maintenir l'Algérie française.

En avril 1961, les généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller organisent à Alger un coup d'état qui avorte. L'Organisation de l'armée secrète (OAS) regroupe

---

<sup>20</sup> LANEYRIE-DAGEN, N. *Mémoire de la France : Des origines à nos jours*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-505268-8. pp. 588 - 589

<sup>21</sup> SIRINELLI, J.-Fr. *La France de 1914 à nos jours*. Paris : PUF, 2004. p 303

des militaires et des colons extrémistes, s'associe au complot contre le FLN et contre les autorités françaises. Mais la plus grande partie de l'armée française en Algérie reste fidèle au gouvernement.

Le 18 mars 1962, un accord de cessez-le-feu est signé à Évian par les autorités françaises et les représentants du FLN. Cet accord prévoit la tenu de référendum. En juillet, l'Algérie vote pour l'indépendance.<sup>22</sup>

*En Algérie, le référendum d'autodétermination est fixé au 1<sup>er</sup> juillet 1962. Approuvé à une très forte majorité (près de 90 % des électeurs inscrits), il aboutit à la proclamation de l'indépendance.*<sup>23</sup>

La colonisation du Maghreb signifie une influence considérable sur le plan linguistique. Les arabismes réfèrent sur les luttes : *baroud, fellagha* ou *razzia*, mais aussi sur la vie quotidienne des Maghrébins : *barda, djellaba, souk*, etc.

### L'immigration des Maghrébins en France

Après l'Indépendance, beaucoup d'Algériens quittent leurs pays pour la France. La population maghrébine en France était composée d'étudiants et d'ouvriers travaillant dans les conditions défavorables.

Les Arabes établis en France gardent leurs coutumes, leurs traditions et leur langue. L'Arabe fait partie de la vie quotidienne des Français. Pour cette raison, nous pouvons suivre les mots à l'origine arabe installés en français, par exemple : *roumi, soua* ou *toubib*, etc.

#### **4.3.5. Conflit israélo-arabe**

Il faut aussi mentionner le conflit israélo-arabe. La presse française, comme celle des autres pays, désigne régulièrement ce conflit. Les journalistes français utilisent les termes arabes pour décrire ce conflit : *djihad, hizballah, moudjahiddin*, etc. Quelques mots, comme *djihad*, datent de la période des Croisades.

---

<sup>22</sup> SIRINELLI, J.-Fr. *La France de 1914 à nos jours*. Paris : PUF, 2004. pp 293 - 316

<sup>23</sup> SIRINELLI, J.-Fr. *La France de 1914 à nos jours*. Paris : PUF, 2004. p 316

## **DEUXIÈME PARTIE (PRATIQUE)**

L'origine des emprunts enrichissant le vocabulaire français est très discutée. Même les auteurs, occupant de cette question, s'opposent. En consultant diverses listes des emprunts arabes venus en français, j'ai constitué plus que 250 mots d'origine arabe, relevés des dictionnaires

- REY-DEBOVE, J., REY, A. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2001.
- REY, A. *Dictionnaire historique de la langue française. (2 volumes)*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2000
- GOUDAILLER, J.-P. *Comment tu tchatches!*. Le Poiré-sur-Vie : Compo-Méca s.a., 2001. ISBN 2-7068-1476-4,

qui créent notre corpus.

Dans la partie pratique, je classe les emprunts arabes selon les domaines d'appartenance en arabe. Les emprunts sont complétés par la datation, l'origine étymologique et la définition. Pour compléter ce partie, je joins le chapitre sur l'intégration et l'adaptation les mots arabes dans le système grammatical français.

## 5. LES EMPRUNTS (Problème d'intégration)

Le contact mutuel entre deux langues produit des échanges qui se traduisent par des emprunts réciproques. Le français a enrichi son lexique par des sources diverses : le latin et le grec, mais aussi l'arabe, l'italien, l'allemand et surtout l'anglais.

Il importe de discerner les étapes de l'adoption de mot nouveau. On distingue d'abord la situation où le terme étranger est introduit dans le corps d'une phrase française à un signifié propre à la langue étrangère. En ce cas, on parle de *xénisme*. *Dans cette catégorie entrent d'abord tous les noms propres, patronymes qui désignent les hommes appartenant à l'histoire du pays concerné ou à la société contemporaine, noms géographiques de fleuves, de villes.*<sup>24</sup> Ces mots ont souvent formes de citation et ils sont employés dans les reportages. Facilement, on peut dire que le xénisme désigne le terme étranger qui reste toujours étranger.

La situation d'emprunt commence à partir du moment où les choses sont introduites dans la langue étrangère et où la communauté linguistique accueille à la fois les références et le terme qui les désigne. *On appelle « emprunts » les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autre langue. Ce que l'on emprunte le plus facilement, ce sont des mots, spécialement des noms, des verbes et des adjectifs.*<sup>25</sup> Il faut que la volonté d'adoption se manifeste par une certaine extension du terme étranger.

Le terme étranger cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil.

Les procédés d'adaptation des emprunts sont multiples. Nous pouvons suivre cinq types de l'installation d'un terme étranger dans le système linguistique d'une langue d'accueil, parce que la langue prêteuse (l'arabe classique ou l'arabe dialectal) a beaucoup de différences par rapport au système français. Ainsi, il faut, dans beaucoup de cas, adapter les mots locaux aux exigences de prononciation et de fonctionnement des mots français en général.

---

<sup>24</sup> GUILBERT, L. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse, 1975. ISBN 2-03-070340-0. p 92

<sup>25</sup> GREVISSE, M. *Le bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot 1993, p 190

## 5.1. Intégration phonologique

L'intégration phonologique est accompagnée souvent par l'intégration graphique. Très souvent, une double prononciation s'installe : l'une francisée, l'autre formée selon le système phonétique d'origine. C'est le cas du mot *casbah* « citadelle d'un souverain, dans les pays arabes », écrit *casbah* ou *qasbah* et prononcé /kasba/ ou /qasba/. Deux prononciations marquent une certaine difficulté en intégrant le mot au système du français.

Les autres types de l'intégration phonologique :

La consonne pharyngale  $\xi$ , inconnu en français, tend à être remplacée par une voyelle ou simplement disparaît. Par exemple : *alem/uléma* « savant en théologie ».

Au contraire, les emprunts comportant le phonème /x/<sup>26</sup>, qui n'existe pas en français et qui est orthographié kh, maintient leurs prononciations d'origine. Par exemple : cheik(h) /ʃex/ « chef de tribu dans un pays arabe ». Il existe aussi quelques exceptions, par exemple : *khalife* où la fricative postpalatale /x/ devient /k/, par exemple : *calife*.

Les affriquées en position initiale sont maintenues dans la variété régionale du français. Soit le /dʒ/ - *djihad* /dʒihad/, soit le /tʃ/ qui indique les mots introduits en français par l'intermédiaire espagnol : *tchamir* /tʃamir/ « robe longue »<sup>27</sup>.

La longueur est en français indiquée par des accents, par exemple : *maqâm* /maqa:m/, ou simplement supprimée.

## 5.2. Intégration graphique

Les emprunts à l'arabe sont généralement peu intégrés. Les procédés ont pour but de conférer à l'emprunt une appartenance française. Très souvent,

---

<sup>26</sup> Transcription selon API, viz ANNEXE 1

<sup>27</sup> Le regionalisme du français marocain

une graphie arabe est simplifiée. Nous pouvons suivre quelques procédés d'intégration graphique.

- L'intégration graphiquement est renforcée par la présence d'accents français, par exemple : *médina*.
- Certaines caractéristiques arabes restent, une graphie conserve le phénomène d'apostrophe propre à l'arabe, par exemple : *k'hôl* « produit cosmétique ».
- On peut aussi noter l'apparition d'un *e* muet qui n'existe pas en arabe, par exemple *moudjahiddines*.
- Le remplacement :

Du *ou* par le *u*, par exemple : *sounna* > *sunna*

Du *k* par le *c* qui est plus typique pour le système français, par exemple : *karrûba* > *caroube*

Du *q* par le *qu*, aussi plus habituel pour le français, par exemple : *tariqa* > *tariqua* « voie mystique ».

### 5.3. Intégration morphosyntaxique

Cette intégration est capitale, parce qu'elle forme le noyau dur de la langue. Elle soulève de nombreux problèmes d'adaptation des catégories langagières de la langue source (arabe) à la langue cible (français), par exemple : le nombre ou le genre, etc.

#### Le nombre

Le mode de formation du pluriel est variable, ainsi, il ne répond à aucune norme systématique.

*Les journalistes français d'Afrique du Nord se sont en effet généralement initiés à la langue arabe. Aussi écrivent-ils parfois non sans pédantisme, des moqqademes, des chioukh(s), (pluriel de cheikh), et même des diour(s) (pluriel de dar).*<sup>28</sup>

---

<sup>28</sup> LANLY, A. *Le français d'Afrique du nord : (Algérie – Maroc)*. Paris : Presse universitaire de France, 1962. p 116



Nous pouvons voir les possibilités suivantes :

- Le pluriel est arabe, il s'agit d'une variante graphique du vocable. Le pluriel n'est pas noté grammaticalement, mais sémantiquement.
- Le pluriel est formé selon le système français. La morphologie du pluriel arabe est supprimée et laisse place au *-s* du pluriel français.
- La formation du pluriel est une combinaison des deux systèmes, c'est-à-dire il intègre à la fois un signifiant arabe et un signifiant français.

### Le genre

Le genre des emprunts correspond, dans la majorité des cas, à celui de la langue d'emprunt. Les exceptions sont par exemple : *calif* et *henné* qui sont à l'origine féminine, mais ils ont du genre masculin en français.

Il arrive que le genre soit fluctuant, par exemple : *caïdat*, tantôt féminin, tantôt masculin.

#### **5.4. Intégration morpholexicale**

On peut dire que l'emprunt est tout à fait intégré dans l'usage de la langue d'accueil quand il est utilisé pour la dérivation ou pour la composition du même qu'un mot autochtone.

#### **5.5. Intégration sémantique**

L'emprunt peut conserver son sens ou il peut prendre dans la langue d'accueil des sens différents. Ainsi il peut :

- Conserver dans la langue emprunteuse son sens original alors qu'il a profondément changé dans la langue source
- Se trouver transféré à des choses ou à des notions qui ne sont pas complètement identiques à celles qu'il indique dans sa langue

- Perdre sa polysémie au profit d'une monosémie dans sa langue d'accueil.<sup>29,30</sup>

---

<sup>29</sup> BENZAKOUR, F. *Le français au Maroc – Lexique et contacts de langues*. Bruxelles : Edition Duculot, 2000. ISBN 2-8011-1260-7. pp. 119 - 122

<sup>30</sup> LANLY, A. *Le français d'Afrique du nord : (Algérie – Maroc)*. Paris : Presse univertaire de France, 1962. pp. 112 - 121

## 6. LES SCIENCES ARABES

Au Moyen Âge, la médecine et l'alchimie arabes dominent le monde occidental. Les emprunts les plus nombreux viennent de cette époque grâce à un Anglais, Adélarde de Bath, qui traduisit les textes arabes en latin. Ces traductions datent du XI<sup>e</sup> siècle.

Des centres de traduction ont été fondés après la reconquête de Tolède en 1085, ensuite aussi dans les villes en Italie (Salerne, Crémone ou Tivoli). À cause de ces traductions, le monde occidental peut connaître les mots arabes.

Les Arabes, les précurseurs de la science moderne, excellent en mathématiques, en médecine, en alchimie, en botanique et en zoologie. Beaucoup de relations intellectuelles et économiques se traduisent par de nombreux apports linguistiques parmi trois langues : le latin médiéval, l'italien pratiqué dans les ports de Gênes et de Venise de commerce et l'espagnol. Avec le déclin de l'Empire Arabe au XIV<sup>e</sup> siècle, les contributions linguistiques se diminuent.

### 6.1. Flore et faune

**Abricot**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt direct (XVI<sup>e</sup> siècle) à l'arabe – '*al barqûq*.

Les Grecs ont appelé ce fruit *armeniakon* « fruit d'Arménie », parce que l'Arménie était sa provenance immédiate. Les Latins ont appelé la *pruna armeniana* (« prune d'Arménie ») aussi par *praecoquum* – « le fruit précoce », ensuite ce mot a été adopté en grec tardif. Ce mot passé en arabe *al barqûq* ; *al* est l'article et *barqûq* signifie le grec *praikokion*, qui a été adapté dans la péninsule Ibérique (le mot espagnol *albaricoque*).

**Artichaut**, nom masculin

Ce mot est un emprunt de la Renaissance (1538) à l'italien, transmettant en l'occurrence un mot d'origine arabe, *al-kharshōf*. La forme parlée lombarde *articcio* qui se diffère du toscan *carciofo* venant de l'espagnol *alcarchofa*, emprunt à l'arabe *al haršūf*, où le toscan a éliminé l'article et conservé le *f* final.

**Azerole**, nom féminin

C'est un emprunt à l'ancien espagnol *azarolla* (1365), en espagnol *acerola*, *cerola* empruntant à l'arabe 'az-za 'rŵa.

Le mot désigne un fruit jaune ou rouge, ressemblant à une petite pomme.

**Baobab**, nom masculin

Les formes *bahobab* (1592), puis *baobab* (1762) sont les emprunts à l'arabe *būhībāb* « fruit aux nombreuses graines ».

**Bardot**, nom masculin

Le mot est emprunté de même que le mot italien *bardotto* « mulet » et l'espagnol *albarda* « bât » à l'arabe *barda'a* (→barda) par l'intermédiaire du provençal *bardo*.

Le mot désigne un petit moulet, produit de l'accouplement du cheval et de l'ânesse.

**Bourrache**, nom féminin

Ce mot vient du latin médiéval *borago*, *borrago*, attesté depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Il est probablement emprunté à l'arabe 'abū 'araq « père de la sueur ».

Le mot désigne « plante des lieux incultes, à fleurs bleues et dont les feuilles sont utilisées en tisane sudorifique et diurétique ».

**Cubèbe**, nom masculin

Il vient du mot arabe *kebâba*. C'est un arbuste voisin du poivrier, dont les fruits contiennent un principe médicinal.

**Épinard**, nom masculin

C'est un emprunt, sous les formes *espinace*, *espinarde*, *espinar*, *épinart*, par l'intermédiaire du latin médiéval *spinarchia*, *spinargia*, à l'arabe d'Andalousie *isbināh*, arabe orientale 'asfanāh, isfināh, isfanāh, lui-même emprunté au persan *ispanāg*.

*Épinard* désigne une plante potagère aux feuilles vertes, introduite en Espagne par les Arabes qui l'utilisaient comme médicament.

**Estragon**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *tarkhoun*.

**Gazelle**, nom féminin

C'est un emprunt, sous plusieurs formes : *gacele*, puis *gasele* (1298) et *gazel*, à l'arabe classique *ġazāl*.

Le mot désigne un mammifère d'Afrique et d'Asie.

**Gerboise**, nom masculin

Il est emprunté d'abord sous les formes *ierbuah* (1655), *gerbo* (1712), au latin des naturalistes *gerboa*, lui-même emprunté à l'arabe *ġarbū*.

Le mot désigne un petit mammifère rongeur, vivant dans les déserts d'Afrique, d'Amérique et d'Asie.

**Girafe**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'italien *giraffa*, lui-même emprunté à l'arabe *zarāfa* qui a passé à l'ancien français sous les formes *giras* et *orafle* (fin XIII<sup>e</sup> siècle).

**Ha(s)chi(s)ch**, nom masculin

Il vient de l'arabe *hašiš* « herbe, foin » et « chanvre indien ». La graphie *haschīsch* est attestée en 1773.

**Henné**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *hinna'* « henné », par l'intermédiaire du latin médiéval *henne* (XIII<sup>e</sup> siècle).

Le mot désigne une plante nommée par les botanistes *lawsonia*.

**Ketmie**, nom féminin

Il s'agit de l'emprunt à l'arabe *hatmi* « arbre d'Afrique ».

**Lilas**, nom masculin

C'est un emprunt, sous plusieurs formes : *lilac* (espagnol), *lilaz* (portugais) au mot arabo-persan *lilāk*.

**Méharie**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe d'Afrique du Nord *mahrī*, au pluriel *mahārā*. Le mot désigne « la tribu de Mahra, dans le sud de l'Arabie ». En français, le mot s'est écrit différemment : *el mahri* (1637), *meihari* (1753), *meherry* (1822) avant de se stabiliser en *méhari* (1849).

Le mot désigne un dromadaire très rapide, utilisé par l'armée coloniale

**Nafé**, nom masculin (1844)

Il est emprunté à l'arabe *nafi'* « fruit de ketmie qui entre dans la composition de certains remèdes ».

**Pastèque**, nom féminin

Il s'agit d'une altération d'abord graphique, puis phonétique. Le mot est emprunté avec altération à l'arabe *battiha* ou *bottiha* « melon d'eau ».

**Safran**, nom masculin

Il est emprunté au latin médiéval *safranum*, lui-même pris à l'arabe *zafarān*.

*Safran* désigne, comme son étymon, une plante dont les stigmates sont utilisés pour leurs propriétés aromatiques et colorantes.

**Séné**, nom masculin

Le mot est emprunté au latin médiéval *sene*, qui reprend l'arabe *sanā'*. Le mot désigne un arbrisseau du Moyen-Orient dont les feuilles étaient utilisées en médecine pour leur purgative.

**Soude**, nom féminin

Il est emprunté à l'arabe *suwayd*, *suwwād* « soude », nom d'une plante utilisée en médecine pour combattre la migraine et dont les cendres produisent la soude, mot de la racine *s-w-d* « noir ». Cette plante fut exportée en grandes quantités vers la Sicile ; c'est par cette voie que le nom fut introduit dans toutes les langues européennes : italien, espagnol, portugais.

**Sumac**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *summāq*, nom d'une plante connue depuis l'Antiquité pour ses propriétés médicinales.

## 6.2. Chimie et médecine

**Alambic**, nom masculin

Le mot arabe *'al 'anbīq* fournissant l'espagnol *alambique* et l'italien *lambisco*, a été emprunté au grec tardif *ambix*.

Ce mot témoigne de la diffusion de l'alchimie arabe en Europe.

**Alcali**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt du moyen français à l'arabe *'al qaly* - « la soude ». Ensuite, il passe en latin médiéval comme *alkali* (1215).

**Alchimie**, nom féminin

L'origine du mot vient du mot arabe *'al kīmiyā* désignant la pierre philosophale et passé au XIII<sup>e</sup> siècle à l'espagnol et au catalan (1296). Les formes françaises *alkimie*(1275), *alchimie*, *arkemie*, *archimie* ont été précédées par le latin médiéval *alcheimia*. (→ chimie)

**Alcool**, nom masculin

Sous la forme *alcohol*, le mot a été attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. Il a été emprunté au latin moderne *alcohol*, lui-même emprunté à l'arabe *'al kuhl* « la poudre d'antimoine ». *Kuhl* devient *kohl* et ensuite *khōl*.

Le mot devient usuel au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec beaucoup de dérivés (*alcooholique*, *alcoolisé*, *alcoolisme*). Il s'emploie pour « boisson alcoolisée ».

Nous pouvons suivre deux directions de l'évolution : en chimie et en technique.

**Amalgame**, nom masculin

Ce mot vient de l'arabe *'aman* « sécurité », d'où « pardon octroi de la vie sauve ».

**Antimoine**, nom masculin

Il est emprunté au latin médiéval *antimonium* à l'origine arabe *'iṣmid*, peut-être lié au grec *stimmi*, *stibi* « antimoine en poudre ». *Antimonium* désignait un produit utilisé en alchimie ; soit le sulfure d'antimoine, soit d'autres composés du corps simple définis beaucoup plus tard par la chimie moderne.

**Benjoin**, nom masculin

Les formes *benjuym* (1479) et *benioin* (1538) sont empruntées au catalan *benjuī*. Ce dernier emprunt vient de l'arabe *lubān-gāwi* « encens de Java ». Il existe aussi la forme *bengin* de même origine arabe venant en France par l'intermédiaire du portugais et de l'italien.

**Camphre**, nom masculin

Il est emprunté au latin médiéval *camphora*, attesté depuis le IX<sup>e</sup> siècle sous la forme non nasalisée *cafora*. Le mot est emprunté à l'arabe *kāfūr*, avec un déplacement de l'accent sur la première syllabe.

Le mot désigne la substance extraite du *camphrier*, utilisée notamment comme antémie et en médecine comme antispasmodique et énergétique. Par extension, il est employé à propos d'une substance extraite de divers végétaux, ayant des propriétés analogues, et il a servi en argot à désigner l'eau-de-vie (1876).

**Dourine**, nom féminin

Le mot est un emprunt à l'arabe *darin* « croûteux ».

**Goudron**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe d'Égypte *qatrān*. Le mot désigne d'abord une substance visqueuse obtenue par distillation. Par extension, il désigne un revêtement routier (XX<sup>e</sup> siècle).

**Kalium**, nom masculin (1842)

Il est venu de l'arabe *qali*.



**Mazout**, nom masculin

D'abord *mazou* (1899), puis *mazout* (1902), il est venu de la langue russe de même sens *mazut*. Il est emprunté à l'arabe *mahzūlāt* « restes, résidus, déchets ». Cependant, il existe en russe dialectal *mazutina* « tache, tache de graisse », issu du russe *mazajt* « graisser, enduire ». Ce mot russe est passé en anglais (1924, *mazout* et *mazut*).

**Nuque**, nom féminin

Le mot est emprunté, sous la forme *nuche* (1314), puis *nuque* (1377), au latin médiéval *nucha* « moelle épinière », emprunté à l'arabe *nuhh* « moelle » par le médecin Constantin l'Africain qui enseigna à la fameuse école de Salerne.

**Réalgar**, nom masculin

D'abord *riagal* (1300), puis *realgar* (fin XV<sup>e</sup> siècle) en outre *réalgal* au XVII<sup>e</sup> siècle, est une adaptation avec déformation de l'arabe *rahǧ al-ǧar*, littéralement « poudre de caverne », employé chez les Arabes du Magreb pour désigner l'arsenic, parce que cette matière était tirée des mines d'argent. Le mot *rahǧ al-ǧar* est une erreur de lecture pour *rahǧ al-far* « poudre des rats ». Il est difficile de déterminer quelle langue est servie d'intermédiaire vers le français. Peut être il s'agit de l'espagnol, l'ancien provençal ou l'italien.

Le mot est l'ancien nom du sulfure rouge d'arsenic.

**Talc**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *talq*, nom d'un silicate naturel de magnésium. Le mot arabe a été emprunté par l'espagnol *talco*, l'italien *talco* (1544), le portugais *talco*.

### 6.3. Mathématiques

**Algèbre**, nom masculin

L'origine du mot est venue de l'arabe *'al ǧabr* « la réduction ». Elle a été utilisée d'abord à la technique chirurgicale propre à remettre les membres démis, puis à la réduction des calculs, à une forme « contrainte », utilisant les chiffres aujourd'hui appelé arabes.

**Algorithme**, nom masculin

Le mot d'abord désigne l'arithmétique élémentaire et ses règles. Il s'est spécialisé au XIX<sup>e</sup> siècle au sens de « suite de règles opératoires explicites ».

Les formes *augorisme* puis *algorisme* (XIII<sup>e</sup> siècle) viennent de l'ancien espagnol *algorismo*, alors que la forme moderne calque le latin médiéval *algorithmus*, altération sous l'influence de *arithmetica* du nom du mathématicien arabe.

**Alidade**, nom féminin

L'expression est empruntée à l'arabe '*al 'idāda*' « compteur ».

**Chiffre**, nom masculin

D'abord écrit *chiffre* (1220), il est un emprunt, par le latin médiéval *cifra* « zéro », à l'arabe *sifr* « vide », puis « zéro », calque du sanskrit *sūnya* de même sens. Le mot fait partie de la série de grandes notions mathématiques qui sont passées par l'arabe. Le passage de l'initiale latine *c-* à *ch-* s'expliquerait (plutôt que par l'influence de l'italien *cifra*) par le picard, les villes industrielles du Nord ayant été les premières à adopter le système numérique arabe.

**Zéro**, nom masculin

Il a été emprunté à l'italien *zero*, contraction de *zefiro* qui représente une transcription de l'arabe *sifr* « vide ».

#### 6.4. Cadre naturel et artificiel

**Bled**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt des troupes françaises en Afrique du Nord à l'arabe d'Alger *bald* correspondant l'arabe classique *bilād* « terrain, contrée, pays ».

**Chergui**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe marocain *chargī* « vent d'est ». Il désigne le vent chaud et sec qui souffle du sud-est.

**Djébel**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *jbel* « montagne, chaîne de montagne ».

**Erg**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt d'abord au pluriel *areg* puis au singulier *erg*, à l'arabe *'irg*, au pluriel *a'rāq* « dune mouvante ».

**Gour**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *gara* qui indique des fragments de plateau isolé par l'érosion éolienne, formant butte.

**Hamada**, nom féminin (1880)

Le mot est d'origine arabe qui signifie rocheux des régions désertiques.

**Mousson**, nom féminin

Elle vient par emprunt du portugais *monção* ou *moução* (début du XVI<sup>e</sup> siècle), emprunt à l'arabe *mawsim* « saison », d'où « fête qui a lieu à époque fixe », « saison de pèlerinage à La Mecque ». Le nom est tiré du verbe *wasama* « marquer, désigner ». Chez les marins arabes « saison des vents favorables à la navigation vers l'Inde sur l'océan Indien ».

Aujourd'hui, le mot désigne un vent saisonnier soufflant six mois dans une direction, six mois dans l'autre, responsable d'importants changements climatiques.

**Oued**, nom masculin (1874)

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *wād*. Le mot désigne une rivière d'Afrique du Nord, cours d'eau temporaire dans les régions arides.

**Reg**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe (1923) *ruqq* « désert rocheux d'où les parties fines ont été enlevées par les vent ». Le mot n'a rien à voir avec *erg*.

**Sebka ou sebkha**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *sabkah*. Le mot désigne un lac d'eau salée.

**Simoun**, nom masculin

C'est un emprunt, d'abord écrit *simoon* (1791), puis francisé d'après la prononciation anglaise en *simoun* (1842), lui-même emprunté à l'arabe *samūn*, dérivé de *samma* « empoisonner ». Le français avait *samun* (1777) par emprunt direct à l'arabe.

Le mot désigne un vent violent, très chaud et sec, qui souffle sur les régions désertiques du Sahara, de l'Arabie.

**Siroco**, nom masculin

Il est attesté au XVI<sup>e</sup> siècle sous sa forme actuelle (1599), est connu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, écrit *soloc*, *scilocque* (1474), *siroc*, *siroch*, enfin *siroco*. Les dernières formes sont empruntées à l'italien *scirocco*, lui-même pris à l'arabe *sārūq* « lever du soleil », de l'arabe classique *sārqi* « de l'est, oriental ».

**Zénith**, nom masculin

Le mot vient d'une mauvaise lecture de *zemī*, transcription dans l'alphabet latin de l'arabe *samī* « chemin », surtout employé dans l'expression *samī ra's* « chemin (au-dessus) de la tête ».

Le mot désigne le point de la sphère céleste situé sur la verticale ascendante d'un observateur.

## 7. SOCIÉTÉ ARABE

L'arabe devient très tôt la langue de la culture, souvent étroitement lié avec les critères ethniques et religieux de la société (*bédouin*). Autrement dit, cette société est strictement liée avec la religion, l'Islam, qui se reflète aussi à l'architecture (*minaret*). Les connaissances de la culture arabe passent à l'Occident grâce aux traductions en latin et en langues romanes.

Les emprunts arabes en français désignant la société arabe présentent les gens et leurs professions (*camelot*) ou les outils et objets de la réalité quotidienne (*gabelle*). Cette société reconnaît la valeur de la famille (*smala*) et de la maison, pour cette raison beaucoup d'expressions viennent de ce domaine (*sofa*). Par ailleurs, beaucoup d'emprunts concernant l'alimentation viennent de l'arabe.

### 7.1. Commerce

**Aval**, nom masculin

L'hypothèse concernant d'un emprunt à l'italien *avallo* ou à l'arabe *hawālā* « lettre de change, mandat » fait problème, parce que le mot italien semble récent et pourrait être lui-même pris au français et la date de *aval* en français rend peu probable un emprunt à l'arabe. Peut-être, il s'agit d'un abrègement graphique de *à valoir*.

**Civette**, nom féminin

Elle est empruntée par l'intermédiaire du catalan *civetta* « substance odorante sécrétée par les glandes d'un animal d'Afrique ou de l'Inde » à l'arabe *zabād*. Il s'agit de l'abréviation de *qatta az-zabād* « chat à civette ».

Le mot s'est répandu comme le nom de la substance odorante qui était longtemps l'objet d'un commerce avec l'Inde et l'Afrique par l'intermédiaire de Venise et d'Alexandrie.

**Chouia**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe maghrébin *chouya* « un peu ».

**Fardeau**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt de l'arabe *fārdāh* « demi-charge d'un chameau », d'où « balle, paquet ».

**Flouse**, nom masculin

C'est un emprunt à l'arabe maghrébin *flūs*, arabe classique *fuls* « l'argent », pluriel de *fals*, *fls*, nom d'une ancienne monnaie arabe.

**Magasin**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *mahāzin*, pluriel de *mahzan* « entrepôt » ; soit par l'intermédiaire de l'italien *magazzino*, soit par le provençal *magazenum* (1228).

Avant 1615, *magasin* désigne un lieu destiné à la vente des marchandises. Il se distingue de boutique qui indique un lieu de vente en gros. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la distinction n'est pas toujours respectée.

**Quintal, aux**, nom masculin

La forme *quintar*, attestée aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, est probablement un emprunt direct à l'arabe.

Le mot désigne d'abord « poids de cent livres », puis « poids de cent kilogrammes ».

**Rame**, nom féminin

Il s'agit d'une modification de *rayme* (XIV<sup>e</sup> siècle), *raime* (1358 - 1359), *remme* (1451), *reyme* (1489), empruntant à l'espagnol et au catalan, lui-même repris de l'arabe *razma* variante de *rizma* « paquet de hardes », dérivé *razama* « mettre en paquet ».

**Sequin**, nom masculin

Il est attesté après plusieurs variantes : *chequin* (1540), *essequin* (fin XIV<sup>e</sup> siècle). C'est une adaptation du mot vénitien *zecchino* emprunté à l'arabe *sīkkī* « pièce de monnaie ».

**Souk**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *sūq* « marché ».

*Souk* désigne spécialement un marché couvert qui, dans les pays d'islam, réunit boutiques et ateliers dans un dédale de rues.

**Tare**, nom féminin

Le mot est emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien provençal *tara* (seulement attesté en 1375) ou de l'italien, à l'arabe *tarha* « poids des emballages », substantif verbal de *taraha* « enlever, ôter ». Le mot appartient au même domaine que *magasin*, autre emprunt commercial à l'arabe par le provençal, est passé en catalan, en espagnol et en portugais sous la forme *tara* (XV<sup>e</sup> siècle), ainsi qu'en italien (XV<sup>e</sup> siècle, *tara*).

**Tarif**, nom masculin

Il est emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *tariffa*, à l'arabe *ta'rifa* « notification ». Le mot arabe est passé aussi en catalan, en espagnol et en portugais sous forme *tarifa*.

## 7.2. Gens et leurs professions

**Almée**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe parlé *'ālm*, de l'arabe classique *'ālima* « celle qui est experte (à la danse) ». Le mot indique en français une danseuse orientale, notamment égyptienne.

**Arbi**, nom masculin

Il est issu de l'arabe *arabi* « arabe ». Il désigne un indigène d'Afrique du Nord.

**Assassin**, nom masculin

Le mot apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle dans le sens de « tueur à gages ». C'est un emprunt à l'italien *assassino* ou *assessino*. Des formes plus anciennes sont fréquentes en latin médiéval, et dans la plupart des langues romanes, notamment occitan et français (*assacis*, *assassis*, *hassassis*,...), pour désigner les membres d'une secte ismaélienne (shi'ite) de Syrie et figurément un séide capable de tuer pour son maître.

En français, cet emprunt a de nombreuses formes : *assasin*, *assacin*, *halsasin*, *hassissin*, *haquassin*, *harsasis*. Le mot qui était expliqué par l'arabe *hassa* « mettre en pièce », a été considéré comme un dérivé de l'arabe *hašš* : la forme *haššāš* a pluriel *haššāšīn* « fumeur de haschisch ». Cette origine du mot pourrait céder la place au substantif '*asas* « patrouille », '*assās* « gardien » (pluriel '*assāsīn*).

**Bédouin/ine**, nom et adjectif

Les formes : *bedoîns*, puis *besdouyn*, *bédouin* sont empruntées à l'arabe *badawīn*, pluriel *badawīy* « habitant du désert », dérivé de *badw* « désert ».

**Cadi**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe (*al*) *qādi*, participe actif substantivé de *qadā* « décider, juger ».

Le mot désigne « magistrat musulman qui remplit des fonctions civiles, judiciaires et religieuses ».

**Cador**, nom masculin

Il est venu de l'arabe *gaddour* « chef » ou de *ca* (bot) et *Mé* (dor).

**Calife**, nom masculin

Les formes *califfe* et *calif* sont empruntées à l'arabe *halifa* « souverain musulman succédant à Mahomet », autrement dit, « successeur » dérivé de *halafa* « succéder à ».

**Cafard**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *kāfir* « incroyant », qui a pris le sens « converti à une autre religion, c'est-à-dire, non musulman », d'où « faux dévot ». *Kāfir* est le participe présent substantivé de *kafara* « être incroyant ». La finale *-ar* a été assimilée au suffixe *-ard* à valeur péjorative.

**Caïd**, nom masculin

D'abord *caïte*, *caïd* sont empruntés de l'arabe *qā'id* « commandant, chef ». Il s'agit du participe actif substantivé de *qadā* « conduire, gouverner ». L'ancien français a eu



la forme *auquaise* venue de l'ancien espagnol *alcaide* « commandant d'une forteresse » (1140) et la variante *alcayaz*, empruntée à l'arabe avec l'article.

**Caïdat** « division territoriale sous l'autorité d'un caïd ».

**Cheik(h)**, nom masculin

Ce mot est emprunté à l'arabe *šayh* « veillard », il indique un homme âgé respecté pour son savoir philosophique et religieux. Le mot est introduit en français sous les formes isolées *seik* (1309), *schet* (1568), *cheque* (1598). Depuis XVII<sup>e</sup> siècle, la graphie varie entre *cheik* (1631), *cheick* (1798) et enfin *cheikh* (1838).

**Émir**, nom masculin

Le mot vient de l'arabe *'āmir* « prince, commandant » qui a par ailleurs donné *amiral*.

Émir est d'abord utilisé au sens de « chef de province », ensuite le mot s'emploie comme un titre des descendants de Mahomet, en particulier pour désigner le chef du monde musulman au début de l'hégire.

**Fakir**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *faqīr* « pauvre ». L'ancien français connaissait le mot *foqui* « homme versé dans la connaissance de la loi divine », qui vient d'un autre mot arabe *faqīh*, mais dont le souvenir a pu interférer avec le nouvel emprunt.

**Fanfaron/onne**, adjectif et nom

Il s'agit d'un emprunt à l'espagnol *fanfarrón*, formation onomatopéique, comme l'arabe *farfār* « bavard, léger ».

Le mot se dit d'une personne qui se vante de sa bavure, réelle ou supposée.

**Fatma**, nom féminin (1900)

Le mot est venu du nom arabe *Fatima*, Fatma est le nom de la fille de Mahomet. Les Européens disent toujours « fatma » à une femme musulmane.

**Fellaga ou fellagha**, nom masculin

C'est un emprunt à l'arabe maghrébin *fellāga*, pluriel de *fellāg* qui désigne des bandits de grand chemin. *Fellāg* vient de l'arabe classique *fallāq* « pourfendeur ».

Le mot, repris vers 1954, désigne les partisans de l'indépendance algérienne soulevés contre la France. Le mot, sous sens péjoratif, a été déformé en *fellouze* par l'argot militaire français.

**Genet**, nom masculin

Ce mot est venu de l'arabe *zinātā*, nom d'une tribu berbère connue pour sa cavalerie légère. Il vient au vocabulaire français par l'intermédiaire d'espagnol.

**Iman**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *imām* « guide ». Aujourd'hui, le mot désigne le chef de prière dans une mosquée.

**Mamelouk ou mameluk**, nom masculin

Il est emprunté, après des formes altérées (*mamelon*, 1195 ; *mamelu*, 1432) à l'arabe d'Égypte *mamluk* « celui qui est possédé ».

Ce mot désigne le membre d'une ancienne milice turque fournissant les gardes du corps du sultan et devenue toute puissante en Égypte. Au figuré, mamelouk s'est dit d'un partisan zélé et fanatique. Ce sens a disparu.

**Marabout**, nom masculin

Le mot vient du portugais *maraboto* (1552), *marabuto* (1558), lui-même emprunté à l'arabe *murābiṭ* (*merābut* dans la prononciation vulgaire à cause du ṭ emphatique).

Le mot arabe indique à l'origine un homme vivant dans un *ribāṭ*, couvent fortifié situé aux frontières de l'empire pour défendre contre les infidèles. Ensuite, *murābiṭ* désigne un homme pieux, un saint et par métonymie son manteau.

**Moudjahiddin**, nom masculin

Il est un emprunt à l'arabe *moudjahidīn* (1903), pluriel de *moudjahid* « combattant de la guerre sainte ».

**Mudéjar**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *mudayyan* « pratiquant », venu au vocabulaire français par l'intermédiaire espagnol (*mudejar*).

Le mot désigne le musulmane d'Espagne devenu sujet des chrétiens après la reconquête.

**Musulman, ane**, adjectif et nom

Le mot est adapté sous la forme *Montssoliman* (1551), puis *mussulman* (1553) et *musulman* (1562), est emprunté directement ou par l'intermédiaire du turc *müslüman*, au persan *musulmān* ou *musliman* (nom masculin au pluriel). Lui-même est repris à l'arabe *muṣlīm*. L'arabe *muṣlīm* est le participe actif du verbe *aslama* « se confier, se soumettre, se résigner ».

**Naban**, nom masculin

Il est emprunté d'abord sous la forme *nauabo* (1614), puis par le canal du portugais *nababo*. Ce mot est emprunté à l'arabe *nuwwāb*, pluriel de *nā'ib* « lieutenant, vice-roi », participe actif de *nāba* « prendre la place de (qqn), emplacer, représenter ».

En français, *nabab* est employé pour désigner le titre donné en Inde musulmane aux grands officiers des sultans et gouverneurs des provinces. Au XIII<sup>e</sup> siècle, il s'est dit également d'un Européen qui avait fait fortune aux Indes (1777).

De *nabab*, est dérivé **Nababie** (nom féminin) « territoire gouverné par un nabab ».

**Raïs ou reis**, nom masculin

Il restitue le turc *reis* « chef, président, capitaine », lui-même emprunté à l'arabe *ra'īs*.

**Roumi**, nom masculin

Il vient de l'arabe. C'est le nom que les Autochtones donnent aux Européens chrétiens. Il semble que le terme soit très ancien et chargé de haine religieuse.

**Smala**, nom féminin

Il est emprunté à l'arabe d'Algérie *zmālah* « famille », en arabe classique *zamāla* « réunion de tentes autour de celle d'un chef ».

*Smala* désigne la réunion de tentes qui abritait la famille et les équipages d'un chef arabe. Le mot se dit par analogie pour « famille nombreuse ».

**Sarrasin, ine**, adjectif et nom

Il est issu du bas latin *Sarracenus*, singulier de *Sarraceni*, nom d'un peuple de l'Arabie. Le latin vient de l'arabe *šaraiyyīn*, pluriel du *šarqī* « oriental », mais cette hypothèse est controversée.

**Sultan**, nom masculin

Il s'est substitué par réemprunt au turc (1540) à l'ancien français *souldan* (1180 - 1220), *soldain*, puis *soudan*. Comme les formes anciennes de l'italien *soldano*, de l'espagnol *soldan*, celles de l'ancien français sont empruntées à l'époque des croisades à l'arabe *sultān* « pouvoir royale » et « souverain ».

Le mot emprunte le sens de l'arabe, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour désigner le titre donné au souverain d'Égypte.

**Taliban**, nom masculin

Il s'agit d'un mot afghan emprunté à l'arabe *taleb* où ce mot désigne l'étudiant, spécialement l'étudiant en théologie.

Maintenant, ce mot est utilisé pour désigner le membre d'un mouvement islamiste militaire afghan.

**Toubib**, nom masculin

Il est un emprunt à l'arabe d'Algérie *tabīb* « médecin, savant habile ».

Toubib est apparu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le contexte de l'armée coloniale d'Algérie, à propos d'un médecin militaire.

### 7.3. Objets de la vie quotidienne

**Almanach**, nom masculin

Almanach vient du latin médiéval *almanach*. Il s'agit de la transcription romaine d'un mot arabe *'al manāh* « calendrier ».

**Amalgame**, nom masculin

Ce mot vient de l'arabe *'aman* « sécurité », d'où « pardon octroi de la vie sauve ».

**Avanie**, nom féminin

C'est un emprunt à l'italien *avana* qui a été emprunté au grec médiéval *abania* « calomnie, délation » provenant de l'arabe *hawān* « traître ».

En français, le sens figuré « humiliation » est attesté en 1713 et il est devenu le seul en usage. La valeur d'originare est oubliée

**Baraka**, nom masculin

Le mot est l'origine arabe qui désigne « bénédiction, faveur du ciel ». Ce mot est utilisé dans un contexte arabe et aussi comme un équivalent familier de « chance » (*avoir la baraka*).

**Bésef ou bézef**, adverbe

C'est un emprunt à l'arabe *bezzaf*, familièrement « beaucoup » (surtout en emploi négatif – par exemple *il n'en a pas bésef*).

**Dahir**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe, « décret du roi du Maroc ».

**Darse**, nom féminin

Le mot vient de l'arabe *dār-sinâ'a* « maison de travail ».

**Djinn**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *ginn* « démons », pluriel collectif de *ginni*.

Le mot désigne, dans le Coran et les légendes musulmanes, un être intelligent, généralement malfaisant qui peut apparaître sous différentes formes.

**Douar**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe maghrébin *doûâr*. Il désigne une agglomération de tentes disposées en cercle, que les Arabes nomades installent temporairement.

**Fanal/aux**, nom masculin

Il est emprunté à l'italien *fanale* « feu placé au sommet d'une tour », en marine, du grec byzantin *phanarion* « lanterne » (ou de l'arabe *fanār* qui en provient), du grec classique *phanos* « lanterne ». Le mot s'est écrit phanars (1369), fanar (1372) et phanal (1548, Rabelais). L'hésitation entre le r et le l finaux marque les sources.

**Gabelle**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'italien *gabella* « des impôts » probablement emprunté par l'Andalousie à l'arabe *qabāla* avec le même sens.

**Harem**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *haram* « chose interdite et sacrée ».

**Hégire**, nom féminin

C'est un emprunt à l'arabe *hiğra* « la fuite (de Mahomet) » par l'intermédiaire de l'italien *hegire*.

**Houka**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *huqqa* « pipe à réservoir ».

**Jarre**, nom féminin

*Jarrre* est emprunté à l'arabe *ğarra* « grande vase de terre ». Elle désigne un vase en poterie. Par analogie de forme, il a pris le sens technique de « cloche de verre, de cristal, dont on forme les batteries électriques ».

**Kief**, nom masculin

C'est un emprunt à l'arabe *kef* « aise, état de béatitude ». Le mot désigne le repos absolu au milieu du jour.

**Kif-kif**, adjectif

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe algérien *kif* « comme », redoublé à valeur intensive.

Le mot est passé par l'argot de l'armée d'Algérie. Il correspond familièrement à « pareil, semblable ». Il est souvent simplifié en *kif* et substantivé : *c'est du kif* (1914) « c'est la même chose ».

**Madrague**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe au provençal *madraga*, repris à l'hispano-arabe *madrāba* (XIV<sup>e</sup> siècle), à l'arabe *mādraba* « lieu, endroit où l'on frappe ».

Le mot a été repris dans le cadre de la pêche au thon en Méditerranée.

**Mafia ou maffia**, nom féminin

L'origine du mot est obscure et controversée. On a invoqué un vieux terme toscan, *maffia* « misère », mais l'orthographe *maffia* n'est pas d'usage sicilien. On a évoqué une origine arabe, soit un mot signifiant « vantard », soit une expression signifiant « protection des faibles ».

Le développement sémantique du mot cause que la mafia est devenue un terme pour une société secrète protégeant les intérêts économiques liés à la structure sicilienne, puis une association criminelle internationale passée aux États-Unis avec l'immigration sicilienne.

**Masser**, verbe

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *massa* « toucher, palper ». L'art du massage est d'origine orientale.

**Matraque**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe maghrébin *matraq*, à l'arabe classique *mītraq* « bâton dont se servant les Bédouins pour conduire leurs chameaux ».

**Mesquin, ine**, adjectif

C'est un emprunt (1604) soit à l'italien *meschino* « qui manque de grandeur », proprement « pauvre », soit à l'espagnol *mezquino* « pauvre, indigent ». Tous les deux sont empruntés à l'arabe *miskīn* « pauvre ».

**Momie**, nom féminin

Le mot est emprunté d'abord sous la forme aberrante *mommie*, au latin médiéval *mum(m)ia* « substance extraite des corps embaumés utilisée comme drogue médicinale », emprunt à l'arabe *mūmiyā* « mélange de poix et de bitume, substance dont les Égyptiens se servaient pour embaumer leurs morts », de *mūm* « cire ».

*Momie*, dont la forme actuelle n'est attestée que depuis 1563 après *mommie* (XIII<sup>e</sup> siècle) et *mummie* (XV<sup>e</sup> siècle), a disparu en ce sens, dont il reste une trace en arts, la *momie*, dite *baume de momie*, entrant comme pigment dans la préparation de peintures de palette, encore au XIX<sup>e</sup> siècle.

Par un nouvel emprunt à l'arabe *mūmiyā'* « cadavre embaumé », il a pris son sens actuel en parlant des momies de l'Ancienne Égypte et, par extension, d'un cadavre desséché et embaumé (1690).

**Mortaise**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'espagnol de même sens *mortaia*, lui-même emprunté à l'arabe *murtazza*, participe passé de *razza* « introduire une chose ».

Le mot est un terme technique désignant une entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon d'une autre pièce.

**Mousson**, nom féminin

Le mot vient par emprunt (*mouçones*, *monçondans* une traduction du néerlandais) du portugais *monçāo*, emprunt à l'arabe *mawsīm* « saison », d'où « fête qui a lieu à époque fixe », « saison de pèlerinage à La Mecque » et chez les marins arabes « saison des vents favorables à la navigation vers l'Inde sur l'océan Indien ». Le mot est tiré du verbe arabe *wasama* « marquer, désigner ».

**Noria**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'espagnol *noria* qui désigne une machine hydraulique servant à irriguer. Lui-même emprunté à l'arabe *nā'ūra*, dérivé de *na'ara* « gronder ».

*Noria* désigne un système d'irrigation et un monte-charge à godets (1858).



**Raquette**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'arabe dialectal *rahet*, en classique *rahat* « paume de la main ». L'espagnol et le portugais *raqueta*, l'italien *rachetta* ont la même origine.

**Rock**, nom masculin

Le mot vient, sous formes : *roc* (1653), *ruc* (1298), de l'arabe *rokh*. Il désigne un oiseau fabuleux des légendes orientales, d'une force et d'une taille prodigieuse.

**Safari**, nom masculin

Le mot est emprunté (XX<sup>e</sup> siècle) au swahili *safari* signifiant « bon voyage », issu de l'arabe *safara* « voyager ».

**Sacre**, nom masculin

Il vient du mot arabe *çaqr*. Le mot désigne le faucon utilisant à la chasse.

**Salamalec**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *as-salām 'alayk*, une salutation signifiant « paix sur toi ».

Le mot est employé à partir du XVII<sup>e</sup> siècle avec une connotation péjorative et n'a conservé que le sens familier.

**Sébile**, nom féminin

Le mot est attesté en 1417. *Sébile* est un mot d'origine incertaine, peut-être empruntée à l'arabe *sabīl* « aumône ».

*Sébile* désigne une petite coupe en bois utilisée par les mendiants pour recueillir les aumônes.

#### 7.4. Religions

Un certain nombre de noms de fêtes religieuses sont bien connus des Européens parce qu'elles donnent lieu à des réjouissances publiques. Nous pouvons citer :

Le **Mouloud**, qui vient de l'arabe *mulud*, est le jour de la nativité du Prophète.

**Ayatollah**, nom masculin

Le nom est un emprunt à un substantif arabe composant de 'āyāt-, pluriel de 'āya qui symbolise un signe miraculeux, et de nom divin 'allah. Cette expression s'est répandue en 1978, lorsque le dignitaire shiite iranien (*ayatollah*) Khomeini déclencha la révolution qui mit fin au régime du shah.

**Charia**, nom féminin

Il s'agit d'un mot d'origine arabe qui désigne une loi canonique islamique.

**Coran**, nom masculin

Il vient de l'arabe *qur'ān* « lecture ». Le mot est dérivé d'un verbe *qaea'a* signifiant « lire, réciter ». Le moyen français a connu la forme *alchoran* et *alcoran*, où *al-* présentait l'article arabe. La suppression de *al-*, le XVII<sup>e</sup> siècle, a introduit la forme moderne *koran* (1657) puis *coran*.

**Hadjdj**, nom masculin

Le mot est issu de l'arabe *hādjdjī* « pèleringe ».

**Mollah**, nom masculin

Il est emprunté (1605) à l'arabe *maul*, *maulā* « maître, seigneur », mot également passé en turc (*molla*) et en persan (*mullā*) et dérivé de *waliya* « administrer, gouverner ». Le mot s'est acclimaté sous diverses formes : *meulane*, *mola*, *mullat* (1653) et *mollah* (1670).

**Mudéjar**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *mudayyan* « pratiquant », venu au vocabulaire français par l'intermédiaire de l'espagnol *mudejar*.

Le mot désigne le musulmane d'Espagne devenu sujet des chrétiens après la reconquête.

**Muezzin**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *mo'adhdhin* « qui appelle à la prière ».

**Mufti**, nom masculin

Sous formes : *muphti* (1559), *mofiti* (1546), le mot vient de l'arabe *moufti* « juge ». Le mot désigne un théoricien ou un interprète du droit canonique musulman.

**Uléma**, nom masculin

Le mot vient de l'arabe *oulamā*, le pluriel d'*ālim* « savant ». Le mot montre le docteur de la loi, le théologien musulman.

## 7.5. Alimentation

**Alkermès**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *al-qirmiz* qui vient au vocabulaire français par l'intermédiaire espagnol *alkermes*. Le mot désigne le liqueur à base de canelle et de girofle, avec addition d'aromates divers, colorée en rouge au kermès animal

**Arak**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *araq* (*at-tamr*) « vin (de palme) ».

**Boutargue**, nom masculin (ou poutargue, nom féminin)

La forme actuelle *boutargue* vient du provençal *boutargo*, également *poutargo*. Ces formes sont empruntées à l'arabe *butārih*.

Le mot désigne un mets provençal composé d'oeuf de mulet pressés, salés séchés au soleil ou fumés.

**Café**, nom masculin

Le mot est emprunté au turc *qahwe*, repris à l'arabe *qahwa* qui désigne la boisson, à l'origine « liqueur apéritive ».

**Carafe**, nom féminin

Le mot est peut-être emprunté à l'arabe du Maghreb *qarafa* « bouteille très ventrue, pot à boire ».

Le mot, employé au figuré dans l'expression *vieille Carafe*, est attesté depuis 1642 au sens propre.

**Caroube**, nom féminin

D'abord *quarobe* (1195), puis *caroube* (1512), est emprunté au latin médiéval *carubia*, lui-même emprunté à l'arabe *karrûba* « fruit comestible d'une espèce d'arbre méditerranéen ».

Le mot désigne la gousse longue et épaisse à pulpe comestible du caroubier, utilisée pour remplacer le cacao dans certaines recettes diététiques et comme stabilisant dans la préparation des glaces.

**Couscous**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe d'Afrique du Nord *kuskus* ou *kuskusū*, le mot qui désigne la graine de blé dur étuvée ou la semoule.

Par métonymie, un plat dont la base est constituée par cette semoule.

**Curcuma**, nom masculin

Il est emprunté, de même que l'espagnol *cūrcuma*, à l'arabe *kūrḥū* « safran ».

**Harissa**, nom masculin (1930)

Il est venu de l'arabe *harasa* « piler ». Il désigne une poudre de piment utilisée comme un assaisonnement (dans la cuisine maghrébin).

**Limon**, nom masculin

Il vient du mot arabo-persan *limûn* « citron ».

**Massepain**, nom masculin

Il vient du mot arabe *martaban* désignant le petit gâteau fait d'amandes pilées, de sucre et de blancs d'oeufs.

**Mazagran**, nom masculin

Le mot est issu de *Mazagran*, nom d'un village d'Algérie. Du 4 au 6 février 1840, les Français sous le commandement du capitaine Lelièvre y ont soutenu un siège contre douze milles Algériens. L'idée, outre l'intention de célébrer un fait d'armes, est celle d'un « café bu à la va-vite, comme à Mazagran en 1840 ».

Le mot désigne d'abord un café chaud ou froid, parfois d'eau-de-vie et par métonymie en récipient profond en forme de verre à pied pour boire le café.

**Méchoui**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe maghrébin *mešwī* « rôti grillé », participe passé de *šawā* « rôtir, griller ».

Le mot indique un procédé de la cuisine arabe dont l'usage s'est répandu en Europe, avec la métonymie « réunion où l'on mange le méchoui ».

**Merguez**, nom féminin

C'est un emprunt à l'arabe maghrébin *mergāz*, *merkāza* « saucisse » (XIX<sup>e</sup> siècle). Le mot est connu en arabe d'Espagne sous les formes *mirkās* ou *markās*, *merquiç-alkanzir* (*mirkās alhanzīr*) « boudin de porc », *merauize* « saucisse » (1505).

**Moka**, nom masculin

Il est tiré (1720) de Moka (arabe *al-Muhā*), nom d'une ville du Yémen, sur la mer Rouge, qui était aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles le port principal du pays et aussi un grand centre d'exportation du café.

Le mot a été introduit en français comme toponyme avant d'être employé comme nom commun (1762), elliptiquement pour *café de Moka* (1751). Il a donné son nom à la boisson obtenue avec les grains du *café moka* et à une liqueur à base de *moka* dénommée *crème Moka* (1823) puis *crème de Moka* (1852), ainsi qu'à un gâteau parfumé au café.

**Raki**, nom masculin (1827)

Il s'agit d'un mot arabe qui désigne une liqueur d'Orient, eau-de-vie parfumée à l'anis.

**Sorbet**, nom masculin

Il est emprunté à l'italien *sorbetto*, lui-même emprunté à l'arabe dialectal *šurbā* « boisson », arabe classique *šarāb* (→sirop).

**Tamarin**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *tamar hindi* « datte d'Inde ». Le mot désigne le fruit du tamarinier.

**Taboulé**, nom masculin

Le mot ne se répand que dans les années 1970, reprend par emprunt un mot arabe *tabūla* signifiant « relevé avec des condiments ».

Le mot désigne une préparation propre aux cuisines libanaises et syriennes.

## 7.6. Musique

**Derbouka**, nom féminin

Le mot vient de l'arabe *derbouka* qui désigne le tambour arabe fait d'une peau tendue sur l'extrémité pansue d'un tuyau de terre cuite, plus de métal.

**Luth**, nom masculin

Le mot a été emprunté à l'arabe *al'ūd*, de l'article *al* et *'ūd* « bois, luth », soit directement, soit par l'intermédiaire de l'ancien provençal *lautz* (fin XIII<sup>e</sup> siècle) ou de l'ancien espagnol *alod* (1254).

**Nouba**, nom féminin (1897)

Le mot est emprunté à l'arabe maghrébin *nūba* correspondant à l'arabe classique *nawba* « tour de rôle », d'où « service de garde » et « corps de troupe faisant à tour de rôle son service », puis par métonymie, « concert de musique qui a lieu périodiquement devant la maison d'un officier ou d'un dignitaire », enfin « concert, fanfare orchestre ».

**Rebab, rebec**, noms masculins

Ils viennent du mot arabe *rabâb*. Le premier désigne un instrument de musique du monde arabe à une ou deux cordes, le deuxième désigne un instrument de musique à trois cordes.

## 7.7. Architecture

**Adobe**, nom masculin

Ce mot vient de l'espagnol *adobe* « brique d'argile » emprunté à l'arabe *al-tûb*.

**Alcazar**, nom masculin

*Alcazar* est un emprunt en architecture pris à l'arabe *al qasr* « la forteresse » (aussi *ksar*, *ksour*) par intermédiaire espagnol *alcazar*, issu du latin *castrum* « château fort ».

Le mot désigne un palais fortifié des musulmans d'Espagne, ensuite utilisé comme nom propre pour ces lieux de plaisir décorés.

**Fondouk**, nom masculin

Il vient de l'arabe *funduk* « magasin ». Aujourd'hui, le fondouk est un type de construction en Afrique du Nord : c'est une suite de petits bâtiments s'ouvrant sur une cour rectangulaire et servant d'entrepôt, garage, écurie, atelier et même d'habitation pour le gardien, des gens de passage.

**Gourbi**, nom masculin

Le mot est venu de l'arabe algérien *gurbi* « maison de terre, chaumière ». Pendant la guerre 1914 – 1918, le mot *gourbi* et *guitaune* étaient synonymes dans le sens « d'abri de tranchée ». Aujourd'hui, le mot *gourbi* peut signifier « appartement moderne ».

**Koubba**, nom féminin

Le mot est emprunté, sous formes : *cube* (1568), *cube* (1608), *kubbe* (1776), *koubba*, à l'arabe *qubba* « coupole » ; « édifice en forme de dôme ou surmonté d'un dôme ».

**Krak**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *karak* qui désigne un château fort établi au XII<sup>e</sup> siècle par les croisés.

**Minaret**, nom masculin

Il est emprunté, par l'intermédiaire du turc, à l'arabe *mamāra* « phare, cadélabre », d'où « tour de mosquée » de *nāra* « luire, briller ».

**Médine**, nom féminin

Elle est empruntée à l'arabe *madīna* « ville ».

**Mosquée**, nom féminin

Il s'agit d'un emprunt à l'italien *moscheta* « temple du culte musulman », antérieurement *meschita* (XIII<sup>e</sup> siècle) et *meskita* en latin médiéval. Celui-ci est emprunté à l'espagnol de même sens *mezquita* (1140). Le mot a été emprunté à l'époque de la première croisade à l'arabe *masgid* « lieu où l'on pose la tête en faisant la prière, endroit où l'on adore ».

**Moucharabieh**, nom masculin

Le mot vient de l'arabe *machrabiya* qui désigne, dans l'architecture arabe, le balcon fermé par un grillage.

**Ogive**, nom féminin

Le nom est attesté depuis 1260 (traité d'architecture de Villard de Honnecourt), surtout écrit *augive* en ancien français, est d'origine incertaine. Il semble qu'il s'agisse d'un emprunt à l'espagnol *algibe*, *aljibe* « citerne », lui-même emprunté à l'arabe *al-qubb* de même sens.

*Ogive* désigne dès les premiers textes l'arc diagonal bandé sous une voûte en arc brisé qui se diffuse au XIII<sup>e</sup> siècle et devient rapidement caractéristique d'un nouveau style qui reçoit le nom d'abord péjoratif de gothique. Le mot entre dans les syntagmes techniques **croisée d'ogive** et **voûte d'ogive**.

## 7.8. Équipement de la maison

**Divan**, nom masculin

Divan est emprunté par l'italien *divan* au turc *divānā* qui possède à la fois le sens de « conseil politique » et de « salle de conseil, garnie de coussins ». C'est en turc un



emprunt au persan *dīwān* mot qui désigne un registre, une liste – sens emprunté par l'arabe au VII<sup>e</sup> siècle.

**Matelas**, nom masculin

Il est emprunté, par l'intermédiaire de la langue « franque », à l'italien *materasso* « grand coussin pour garnir le lit ». Ce mot, attesté dès 1255 en latin médiéval à Venise (*mataracius*) puis à Bologne (1274, *matarazum*), est un emprunt à l'arabe *maṭraḥ* « tapis, coussin » de *ṭaraha* « jeter », parce que les Orientaux jettent tapis et coussin sur le sol pour s'asseoir ou se coucher.

**Nadir**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *nazīr*, *naīr* « opposé, vis-à-vis », pris par ellipse de *nazīr aš-šams* « opposé au soleil ».

Le mot est un terme d'astronomie désignant le point de la sphère céleste opposée au zénith.

**Ottoman**, nom féminin

Le mot est l'emploi comme nom commun (1729) de *Ottoman*. Il est emprunté à l'arabe *'utmānī* (adjectif), dérivé du *'utmān* (nom propre du fondateur).

**Sofa**, nom masculin

Il est emprunté (1560, *sopha*, 1690, *sofa*) à l'arabe *sūffāh*.

**Tasse**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'arabe *tasa* d'où viennent aussi l'ancien provençal *tasse*, l'italien et le portugais *tazza* et l'espagnol *taza*. Le mot est introduit à la faveur de l'importation de poteries orientales.

## 8. TERMES MILITAIRES

L'histoire arabe est liée, aussi comme les autres, avec l'expansion du territoire, autrement dit, avec la guerre. Ce domaine est complété par les expressions de marin. Les deux parties enrichissent le vocabulaire français.

### 8.1. Guerre

**Alcazaras**, nom masculin

Ce mot est un emprunt à l'espagnol *alcaraza* (XVI<sup>e</sup> siècle), lui-même emprunté à l'arabe *al karráz* « la jarre ».

L'expression désigne, dans un contexte hispanique ou arabe, un vase de terre poreuse utilisé pour conserver les liquides au frais .

**Algarade**, nom féminin

Le mot *algarade* est un emprunt à l'espagnol dérivé d'*algara* « troupe qui attaque, bande armée », emprunt à l'arabe '*al gārra*' « attaque à main armée ».

Le mot a été utilisé pour exprimer « combat simulé » (1530), puis « mouvement brusque » et ensuite (1548) « querelle, attaque verbale inattendue ».

**Argousin**, nom masculin

La forme *argousin*, puis *argousin* « surveillant des forçats, garde-chiourme » a une histoire complexe, qui témoigne de la circulation de certains termes au territoire méditerranéen du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le mot est emprunt à l'arabe '*al wazīr* « le conseiller ». La source portugaise de *argousin*, *algoz* est aussi un emprunt à l'arabe, où '*al ġuzz* est le nom d'une tribu turque.

**Arsenal**, nom masculin

Il s'agit d'une forme tardive, succédant à deux séries de mots bien distincts : *tarsenal*, *tercenal*, *tersenal* (employés jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle) et *archenal*, *arsenail*(XV<sup>e</sup>siècle), *arsenac* aboutissant à la forme *arsenal* qui a éliminé les autres.

Ces formes viennent d'un emprunt à l'arabe *dār* ('aṣ-) *ṣan'a* « maison de construction, de fabrication », peut-être emprunt direct par les dialectes italiens qui ont assourdi le *d* arabe en *t*. Les formes sans *t* venant du vénitien ancien *arzana*. On suppose que la fausse coupe *di arzana* en a résulté. Le suffixe *-al* est savant, utilisé au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, *arsenal* est utilisé pour l'expression « dépôt d'armes ».

### **Barbacane**, nom féminin

Il s'agit d'emprunt d'origine incertaine, peut-être à l'arabe dialectal *b-al-baqāra*, altération de l'arabe classique *bāb-al-bāquara*, « porte pour les vaches ». Peut-être, il s'agit d'un emprunt à l'arabe *barbah-ḳāneh* « rempart ».

### **Barda**, nom masculin, **Barde**, nom féminin

Il a été noté *bardāa*, puis adapté en *barda* empruntant à l'arabe *barda'a*. Cet emprunt a fait partie d'une série d'emprunts à l'arabe d'Algérie qui s'était répandue par des soldats français ayant servi en Afrique.

Le mot désigne un équipement du soldat.

### **Baroud**, nom masculin

L'emprunt au dialecte berbère du sud du Maroc *bārūd* « poudre explosif ». Le mot a été introduit par la Légion étrangère.

### **Casbah**, nom féminin

Une première fois *alcassabe* avec l'article arabe (1735), puis *casaub* (1830), venu de l'arabe classique, a été réemprunté sous la forme *casbah*, est emprunté à l'arabe maghrébin *qāsbāh* « forteresse ». Le dernier correspond à l'arabe classique *qāsābāh* dérivant du verbe *qāsābāh* « couper, retrancher ». Le mot s'est installé définitivement au vocabulaire français après la conquête de l'Algérie entre 1840 et 1870.

### **Clebs**, nom masculin

D'abord *cleb*, puis *clèbs*, il s'agit de l'emprunt à l'arabe maghrébin *klab* (arabe classique *kilāb*), pluriel de *kelb* (arabe classique *kalb*) « chien ».

Le mot, introduit par les soldats d'Afrique et répandu dans l'usage familial, désigne un chien. Le sens de « caporal » (1914) est dérivé par paronymie de *cabot* « chien » et « caporal ».

**Djihad**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *jihad* « effort suprême ». Il signifie une guerre sainte menée pour propager et défendre l'islam.

**Goum**, nom masculin (1849)

C'est un emprunt à l'arabe *qaum* « troupe ». Le mot désigne un contingent militaire recruté en Afrique du Nord parmi la population indigène.

**Guitaune**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *gētōn* « tente ». Il est devenu un terme de la langue militaire officielle et figure sur les états régimentaires de l'Intendance où il désigne une tente de moyenne grandeur.

**Harki**, nom masculin

C'est un emprunt à l'arabe *harka* « mouvement ». Il s'agit d'un militaire indigène d'Afrique du Nord qui servait dans une milice supplétive aux côtés des Français.

**Ksar**, nom masculin (pluriel ksour)

Il vient du mot arabe *qasr* « place forte ». En Afrique du Nord, le mot est utilisé pour indiquer le lieu fortifié.

**Razzia**, nom féminin

Le mot est emprunté, adapté successivement en *gaze* (1725), *gazia* (1806), puis *razia* et *razzia*, à l'arabe algérien *ğazya'*, en classique *ğazwa'* « expédition, incursion militaire ».

## 8.2. Expressions de marin

**Amiral**, nom masculin

Les plusieurs formes : *amiralt* (dans La Chanson de Roland, 1080), *amirant*, *amirail* et enfin *amiral* (XIII siècle) viennent de l'arabe 'amīr.

**Boutre**, nom masculin

Il est un emprunt à l'arabe *but* « bateau à voile ». Le mot désigne un petit navire arabe à voile.

**Calfater**, verbe transitif

L'expression est empruntée à l'arabe *qalata* « rendre étache », indirectement attesté au IX<sup>e</sup> siècle par le substantif *qalafât*, surnom d'un poète cordouan du IX<sup>e</sup> siècle.

Le passage de ce mot s'est fait par l'intermédiaire d'une langue méditerranéenne : italien *calafare*, latin médiéval *calafatus* et provençal *calafatar*.

Le mot a été repris avec le sens du mot arabe en marine ; par extension il exprime le fait de fermer hermétiquement.

**Cange**, nom féminin

Le mot est un emprunt à l'arabe *gandja* « barque à voiles qui servait sur le Nil à transporter les voyageurs ».

**Felouque**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'espagnol *faluca* du catalan *faluca* ou *faluga*. *Faluca* est une variante de *falua* qui est un emprunt à l'arabe *falwa* « pouliche » et par analogie « petit navire de charge ».

**Jaseran ou jaseron**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe d'Algérie al djazaīr « chemise de mailles ».

**Patache**, nom féminin

Elle est empruntée, sous la forme modifiée *patence*, puis *patache* (1573), à l'espagnol *pataje* « navire, bateau de guerre léger ». Le mot espagnol est

probablement emprunté à l'arabe *batāē* qui serait un emploi substantivé d'un adjectif signifiant « rapide ».

**Récif**, nom masculin

Il est emprunté à l'espagnol *arrecife* « rocher, chaîne de rochers à fleur d'eau près des côtes », lui-même emprunté à l'arabe *(ar)racif* « chaussée, levée, digue ».

Le mot, introduit en français par les colons d'Amérique qui l'ont reçu des Espagnols, désigne un rocher ou un groupe de rochers à fleurs d'eau près des côtes.

## 9. L'HABILLEMENT

Ce domaine contient surtout les termes concernant les sortes de vêtements, de matériaux et de couleurs qui viennent au vocabulaire français.

Un grand nombre de Musulmans conservent encore leurs vêtements traditionnels, si originaux. Beaucoup de sortes de vêtements sont liés avec l'armée, par exemple : *burnous* ou *chéchia*.

### 9.1. Vêtements et les matériaux

#### **Basane**, nom féminin

Le mot est l'origine arabe *batāna* « doublure », correspondant à l'arabe classique *bitāna*. Il a été attesté dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Burnous**, nom masculin

Il est emprunté à l'arabe *bournous* « grand manteau de laine à capuchon et sans manche ».

#### **Caban**, nom masculin

Le mot vient en français par l'intermédiaire du provençal *caban* (1485) « manteau épais contre la pluie ». Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *qabā* « tunique ». Le mot a obtenu l'adjonction du suffixe *-anu* analogie d'autres noms de manteaux (*palandranu*).

#### **Camelot**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt, sous la forme *camelos*, à l'arabe *hamlāt*, pluriel de *hamla* « peluche de laine » avec substitution du suffixe *-ot* à la finel arabe *-at*.

Le mot désigne une étoffe faite originellement de poils de chameau, puis de poils de chèvre.

**Chamarrer**, verbe

Le nom est dérivé du substantif féminin *chamarre*. Ce mot désigne un ample vêtement porté aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Par extension, il désigne un ornement destiné à enrichir. Il est emprunté à l'arabe *sammur*.

*Chamarrer* est un verbe signifiant « rehausser d'ornements somptueux ».

**Chéchia**, nom féminin

Une première fois *chachie* (1575), puis *chachia* (1845), *chéchia* (1855) est emprunté à l'arabe *šāšiyya*. Le mot est attesté depuis Ibn Battūta et *Les Mille et Une Nuits*, désignant la calotte que l'on pose sur la tête et autour de laquelle on roule une pièce d'étoffe. Le mot est dérivé de *šāš* « pièce d'étoffe roulé autour de la calotte », lui-même introduit en français sous les formes *seisse* (1657), *sesse* (1676), puis *chech* (1918) et enfin *chéche* (nom masculin), tiré de l'ancien nom de la ville de Tachkent où l'on fabriquait de telles coiffures.

**Coton**, nom masculin

D'abord *cotun*, est emprunté à l'arabe *qutun*, de même sens

**Djellaba**, nom féminin

Le mot est emprunté, sous des formes variées : *jilleba* (1743), *gélabia* (1832), *dgilabad* (1836), *djellāba*, enfin *djellaba* et *djellabah*, au mot arabe du Maroc *ġallāba*, *ġallābiyyad* où *gelibā* en moyen français. Le mot arabe désigne à l'origine un vêtement porté par les *ġallāb* (marchands d'esclaves) et aussi le vêtement que ces marchands faisaient porter aux esclaves.

**Fez**, nom masculin

Il est tiré du nom de *Fez* (arabe *Fās*), ville de maroc où l'on fabriquait cette coiffure de laine rouge ou blanche.

**Gandoura**, nom féminin

Le mot est emprunté à l'arabe d'Algérie *ganūra*, à l'arabe classique *qandūra*. Les formes *arcandore*, *arcandolle* avaient été empruntées à l'arabe par



l'intermédiaire de l'espagnol *alcandora* « sorte de chemise ». Le mot désigne une longue tunique sans manches.

**Haïk**, nom masculin

Il vient de l'arabe *heyque* « longue pièce d'étoffe rectangulaire ».

**Hoqueton**, nom masculin

Il s'agit d'un emprunt à l'arabe *al-goton* « coton ». Il désigne la veste de grosse toile que les hommes d'armes portaient sous le haubert.

**Jupe**, nom féminin

Elle est empruntée à l'arabe *ğubba* « veste de dessous ». Elle est venue en français par intermédiaire de l'italien *jupa*.

**Keffieh**, nom masculin

Le mot est emprunté à l'arabe *kaffiyah*, à l'arabe littéraire *kuffiyah*. Il désigne une coiffure des Bédouins, formée d'un carré de tissu plié en triangle et retenu par un lien.

**Litham**, nom masculin

Il est emprunté (1831) à l'arabe *lithām* « voile couvrant la partie inférieure du visage », le mot est passé également en anglais dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Mérinos**, nom masculin

C'est un emprunt à l'espagnol *merinos*, masculin pluriel de l'adjectif *merino* qui sert à désigner une race de mouton à laine, également dans *lana merina* (1442). Le mot espagnol est d'origine obscure, peut-être à rapprocher de l'arabe *merīnī*, issu de Berbères nomades éleveurs de moutons. On a aussi proposé une dérivation du latin *merinus*, adjectif correspondant à *merus* « mouton de pure race », de l'adjectif *merus* « pur, sans mélange ».

### **Moire**, nom féminin

Il s'agit d'une adaptation (1639), selon la prononciation en usage à l'époque, de l'anglais *mohair*. *Mohair*, attesté en anglais depuis 1619, représente peut-être une altération, sous l'influence de *hair* « poil », mot germanique d'origine inconnue, du mot anglais *mocayares* (1570) qui désigne à l'origine le tissu en poil de chèvre angora. L'ancien anglais *mocayares* est lui-même un emprunt à l'italien *mocajardo*, pris à l'arabe *muhayyār* « tissu en poil de chèvre ». Ce mot arabe, par l'intermédiaire de l'italien, avait aussi donné au français les formes *moucacayar* (1553), *moucauard* (1565), *mocaiar*, *mocayar*, *moncaiar* (1575) qui n'ont pas vécu, évincées par *moire*.

### **Mousseline**, nom féminin

Le mot a été emprunté une première fois sous la forme *mosulin* (nom masculin) au sens de « brocat fabriqué à Mossoul ». Il était pris à l'italien *mosolino* « brocart d'or », emprunté à l'adjectif arabe *mawsilī* « originaire de *al Mawsīl* (Mossoul) ». Le mot *Mousseline* a été emprunté une seconde fois (nom féminin) à l'italien *mussolina* « tissu, toile de coton ou de laine importée de Mossoul » (1629).

*Mousseline* s'est implantée au XVII<sup>e</sup> siècle comme nom d'une toile de coton très légère. Le mot développe quelques sens métaphoriques qui réalisent une idée de transparence diaphane, spécialement dans le domaine culinaire (une pâte composée de gomme adragante mêlée d'eau et de jus de citron).

### **Nacre**, nom féminin

Les formes italiennes : *naccaro*, *naccara*, *nacchara*, *nacchera* sont empruntées à l'arabe *naqqāra* « substance à reflets irisés qui tapisse intérieurement la coquille de certains mollusques (burgau, mulette, huître), utilisée en bibeloterie, marqueterie ».

### **Ouate**, nom féminin

Le mot venu de l'arabe *bata'in* « fourrure de vêtements » par l'intermédiaire de l'italien *ovatta*. Le mot désigne soit la matière textile préparée pour garnir les doublures de vêtements, soit le coton préparé pour servir aux soins d'hygiène.

**Saroual ou séroual**, nom masculin

Il est emprunté sous plusieurs formes (*séroual*, 1887 ; *serouel*, *sarouel*, XX siècle) par le vocabulaire militaire à l'arabe *sirwāl*, désigné un pantalon large et flottant.

**Satin**, nom masculin

Il est emprunté, (1351, *zatīn* ; 1387, *satin*), sans doute par l'intermédiaire de l'espagnol *aceitunī* (avec l'article arabe), *setunī*, à l'arabe *Zaytūnī*, proprement « de la ville de *Zāyntūn* », c'est-à-dire Tsia-Toung (en Chine) où on fabriquait des étoffes de satin.

## 9.2. Couleurs

**Alezan/ane**, adjectif et nom masculin

Il s'agit d'un hispanisme venu de l'arabe *'az'ar* « blond ardent, roux ». Il désigne le renard et le poil de couleur analogue de certains chevaux.

**Ambre**, nom masculin

L'origine du mot arabe *'anbar* passant au latin médiéval *ambar*. En français, le mot a des variantes comme *aumbre* ou *lambre* (XIII<sup>e</sup> siècle).

## 10. LA LANGUE DES CITÉS

Le grand nombre des cités doivent être considérées comme de ghettos non seulement économiques ou culturels, mais aussi linguistiques.

Les gens des cités utilisent *une langue française qu'ils tordent dans tous les sens et dont ils modifient les mots en les coupant, les renversant ; la déstructuration de la langue s'opère par introduction dans les énoncés de formes parasites, qui sont construites par divers procédés formels ou empruntées à d'autres dialectes et langues*<sup>31</sup>.

Parmi les procédés qui enrichissent le vocabulaire des cités, on peut citer :

- Des procédés sémantiques : l'emprunt à diverses langues ou l'utilisation de mot issus du vieil argot français
- Des procédés formels : la déformation de type verlanesque, la troncation, etc.

### 10.1. Emprunts – mots d'origine arabe ou berbère

Les mots suivants d'origine arabe sont actuellement utilisé dans la langue des cités :

Il faut mentionner l'utilisation du dictionnaire GOUDAILLER, J.-P. *Comment tu tchatches !*. Chaque mot ou locution comporte un certain nombre d'informations, qui sont fournies dans l'ordre suivant :

- Sens
- Nature grammaticale indiquée par les abréviation suivantes : v.i. verbe intransitif, v.t. verbe transitif, n.f. nom féminin, n.m. nom masculin, sg. singulier, pl. pluriel, inv. invariable, adj. adjectif, adv. adverbe, loc. locution, part. participe
- Étymologie et/ou morphologie
- Synonyme(s)
- Exemples

---

<sup>31</sup> GOUDAILLER, J.-P. *Comment tu tchatches !*. Le Poiré-sur-Vie: Compo-Méca s.a., 2001. ISBN 2-7068-1476-4, p. 9

**Ahchouma** (hahchouma)

honte

*n.f.*

*étym./morph* : arabe

infamie, honte

*syn.* : hach, tehon

*ex.* : si tu veux dire la honte, tu peux dire la *tehon* mais aussi *ahchouma*.

**Arhnouch**

Policier, flic

*n.m.*

*étym./morph* : arabe dialectal marocain ( a) serpent, b) flic)

*syn.* : bleu, chtar, colbock, condé, dèk, dékis, dular, keuf, etc.

*ex.* : les arhnouchs sont pas bien vus dans les técits ; on les aime pas

**Bzazel(s)**

Sein (s), poitrine de femme

*n.m.* (pl.) (généralement employé au pluriel)

*étym./morph* : arabe maghrébin, même sens

*syn.* : airbags, ananas, eins, poumons, etc.

*ex.* : chouffe les bzazels qu'elle a !

**Casbah**

maison

*n.f.*

*étym./morph* : arabe maghrébin, même sens

*syn.* : case, zonmai

*ex.* : on laisse les chiards à la casbah

**Doura**

tour, virée

*n.f.*

*étym./morph* : arabe maghrébin, promenade

*ex.* : on craillav d'abord, ensuite on fait une दौरa

### **Haram**

péché

*n.m.*

*étym./morph* : arabe, même sens

*ex.* : c'est haram de passer de bras en bras

### **Heps**

prison

*n.f.*

*étym./morph* : arabe, même sens

*syn.* : carpla, placard, zon, zonpri, zonzon

*ex.* : on a fini à la heps

### **Hralouf**

porc

*n.m.*

*étym./morph* : de l'arabe

*ex.* : y'a qu'des dwichs à damer, en plus y'a du hralouf d'dans (pour manger il n'y a que des sandwichs ; de plus, il sont au jambon)

### **Kif**

mélange de tabac et de cannabis

*n.m.*

*étym./morph* : arabe kiff, même sens

*ex.* : ...j'obtiens du kif en dosant du cannabis et du tabac

### **Maboul**

digue, fou

*adj.*

*étym./morph* : adjectif argotique, de l'arabe

*syn.* : barge, chtarbé, cramé, déjanté, destroy, foncedé, foulek, etc.

ex. : y'a quoi d'venir maboul avec tous ces business autour d'nous

### **Mesquin**

a) pauvre, minable, nul ; b) pauvre type

*adj., n.m.*

*étym./morph* : de l'arabe *miskin* « pauvre » ; introduit en ancien français par l'intermédiaire de l'italien *meschino*, pauvre, chétif. Le féminin *miskinette* est utilisé pour désigner une fille considérée comme nulle

*syn.* : réné

ex. : regarde ! Tout c'qu'on a c'est une « maison pour tous »...avec des stages de poterie. C'est pas mesquine, ça !

### **Msrot**

fou, dingue

*adj.*

*étym./morph* : arabe

*syn.* : barge, chtarbé, cramé, déjanté, destroy, foncedé, etc.

ex. : msrot ! msrot ! l'est vraiment fou !

### **Rhouan**

dérober, voler

*v.t.*

*étym./morph* : arabe dialectal marocain

*syn.* : barber, bébar, chéfo, chourave, chourer, lévo, liav, péta, etc.

ex. : rhouan, c'est aussi voler, tout comme pécho, chofé et d'autres mots

### **Roloto**

nul

*adj., n.m.*

*étym./morph* : arabe *khlot*, abandonné, indésirable

*syn.* : a) nase ; b) tache, tnah

ex. : enfin mon cousin Rachid il arrive à Paris, 100 % roloto

ce mec, c'(e)st un mec, que j'ai j'té en boîte, m'fin t'vois l'roloto !

### **Roumi, roum**

français de souche

*n.m.*

*étym./morph* : arabe, homme européen

*syn.* : bab, babtou, blonblon, blondin, céanf, céfran, fesse d'aspirine, from, etc.

*ex.* : un roumi à la maison, non, ce n'est pas possible, monsieur. Pas pour une fille.  
Ça se fait pas. Comme dit Farid il y a la tradition

### **Shatan, shitan**

diable

*n.m.*

*étym./morph* : arabe et arabe dialectal maghrébin, même sens

*ex.* : tu vends ton âme au shâtan et puis opte pour la tune

### **Soua**

filles, femme

*n.f.*

*étym./morph* : arabe maghrébin, très bien

*syn.* : belette, bitch, caille, charnelle, dama, fébosse, feumeu, gavali, gazelle, go, etc.

*ex.* : c'te meuf, c'est une soua mortelle, j'la commais !

### **Toubab**

français de souche

*n.m.*

*étym./morph* : arabe tebib, savant (arabe maghrébin algérien) ; ce terme était utilisé pendant la période coloniale par les autochtones de langue arabe pour désigner non seulement le médecin mais tout homme blanc européen ; c'est ce dernier sens qui est ici maintenu

*syn.* : bab, babtou, blonblon, céfran, from, roum, etc.

*ex.* : quand tu veux dire le Blanc, tu dis le çaifran ou le toubab ou le gaulois



## **Zetla**

haschisch

*n.m.*

*étym./morph* : arabe dialectal maghrébin, tabac à priser, à chiquer et par extension, drogue

*syn.* : hasch, chicha, chichon, shit, teush, teushi, tlaz

*ex.* : il s'est fait serrer par les keufs avec des retbas de zetla sur lui (il s'est fait arrêté par les policiers avec du haschisch en barrettes sur lui)

Des formes verlanesques peuvent être formées à partir de mots arabes, par exemple : *barka* – « prostituée » qui vient de l'arabe *qāhbā* (même sens).

## **TROISIÈME PARTIE (DIDACTIQUE)**

Il est important d'aborder la notion d'emprunts linguistiques avec les élèves. Les enjeux de cette démarche sont à la fois intellectuels, affectifs et sociaux. Outre de nouvelles connaissances, les activités permettent un autre regard sur sa propre langue et sur les langues en général. Les documents authentiques liés avec les emprunts peuvent être utilisés en classe de FLE pour développer les compétences linguistiques fondamentales.

L'objectif des activités pédagogiques proposées dans les pages suivantes est la maîtrise du comportement langagier efficace. Pour simplifier le travail avec ce thème, il y a deux types de fiches : fiche d'enseignant avec le corrigé et fiche d'apprenant.

# FICHE PÉDAGOGIQUE 1

## Fiche d'enseignant – La leçon zéro

<b>Thème :</b>	Emprunts linguistiques, leçon zéro
<b>Objectifs pédagogiques :</b>	La compréhension écrite (identifier les textes)
<b>Niveau :</b>	A1
<b>Public :</b>	Jeunes, adultes
<b>Durée :</b>	10 minutes
<b>Supports, matériaux :</b>	Les extraits de textes différents

### Déroulement (consignes) :

Distribuer la fiche à chaque élève.

Demander aux apprenants :

*Regardez ces textes et identifiez la langue dans laquelle est écrit chacun de ces textes.*

### Texte 1

ليام أوفلاهرتي "1"  
ترجمة: عمر أبو القاسم الككلي  
عند الفجر كان الحصادون جاهزين في حقل الجاودار "2". كان حقلًا كبيرًا مستطيل الشكل يملكه جيمس ماك دارا،  
المهندس المتقاعد. وكان يمتد من سفح التل مناسبًا إلى الأسفل، في سلاسة، حتى يصل الطريق البحرية المغطاة  
بالرمل.

### Texte 2

Guillaume Prébois a décidé de faire le Tour de France un jour avant la course officielle. Chaque jour, il raconte son "autre Tour". Mardi 17 juillet, il a effectué le parcours entre Tallard (Hautes Alpes) et Marseille. De Tallard à Marseille, j'ai eu l'impression d'être un poulet grillé qui tournait lentement sur une broche. Le soleil au zénith écrasait l'ombre sur le goudron fondant. Ses rayons verticaux aspiraient la lymphe vitale de mon corps et frappaient ma nuque avec la vigueur d'un coup de matraque.

### Texte 3

チエコにある日系物流会社が倉庫内現場監督を募集。メーカーで生産や生産管理・物流（購買でも可）に携

### Texte 4

Ныне, когда в общественном сознании и отечественных средствах массовой информации отчасти смыта грязноватая пена всевозможных конъюнктурных «анти» – антикоммунизма, антиленинизма, антисталинизма, антисоветизма, пришло время взглянуть на главное событие начала прошлого века незашоренным взглядом. Наверняка он будет во многом существенно отличаться от того, который в Российской Федерации ещё 10–15 лет назад господствовал в качестве государственной...

### Texte 5

Homer Simpson, the oafish paterfamilias of America's favourite dysfunctional family, emerges from his big-screen debut a bona fide Hollywood action hero.

At the start of The Simpsons Movie, which had its world premiere in the small Vermont town of Springfield this weekend, Homer's dreams of glory are limited to holding his new pet pig upside down against the ceiling and singing "Spiderpig... Spiderpig" to the tune of the Superman theme song.

Textes sont écrits en

1. Arabe
2. Français
3. Japonais
4. Russe
5. Anglais

# FICHE PÉDAGOGIQUE 1

## Fiche d'apprenant – La leçon zéro

Regardez ces textes et identifiez la langue dans laquelle est écrit chacun de ces textes.

### Texte 1

ليام أوفلاهرتي "1"  
ترجمة: عمر أبو القاسم الككلي  
عند الفجر كان الحصادون جاهزين في حقل الجاودار "2". كان حقلًا كبيرًا مستطيل الشكل يملكه جيمس ماك دارا، المهندس المتقاعد. وكان يمتد من سفح التل مناسبًا إلى الأسفل، في سلاسة، حتى يصل الطريق البحرية المغطاة بالرمل.

### Texte 2

Guillaume Prébois a décidé de faire le Tour de France un jour avant la course officielle. Chaque jour, il raconte son "autre Tour". Mardi 17 juillet, il a effectué le parcours entre Tallard (Hautes Alpes) et Marseille. De Tallard à Marseille, j'ai eu l'impression d'être un poulet grillé qui tournait lentement sur une broche. Le soleil au zénith écrasait l'ombre sur le goudron fondant. Ses rayons verticaux aspiraient la lymphe vitale de mon corps et frappaient ma nuque avec la vigueur d'un coup de matraque.

### Texte 3

チェコにある日系物流会社が倉庫内現場監督を募集。メーカーで生産や生産管理・物流（購買でも可）に携

### Texte 4

Ныне, когда в общественном сознании и отечественных средствах массовой информации отчасти смыта грязноватая пена всевозможных конъюнктурных «анти» – антикоммунизма, антиленинизма, антисталинизма, антисоветизма, пришло время взглянуть на главное событие начала прошлого века незашоренным взглядом.

Наверняка он будет во многом существенно отличаться от того, который в Российской Федерации ещё 10–15 лет назад господствовал в качестве государственной...

### **Texte 5**

Homer Simpson, the oafish paterfamilias of America's favourite dysfunctional family, emerges from his big-screen debut a bona fide Hollywood action hero.

At the start of *The Simpsons Movie*, which had its world premiere in the small Vermont town of Springfield this weekend, Homer's dreams of glory are limited to holding his new pet pig upside down against the ceiling and singing "Spiderpig... Spiderpig" to the tune of the Superman theme song.

## FICHE PÉDAGOGIQUE 2

### Fiche d'enseignant – Le jeu du mot caché

<b>Thème :</b>	Emprunts linguistiques
<b>Objectifs pédagogiques :</b>	La compréhension écrite (identifier les mots empruntés en français) La production orale (discussion sur la notion d'un emprunt linguistique)
<b>Niveau :</b>	B1
<b>Public :</b>	Jeunes, adultes
<b>Durée :</b>	30 minutes
<b>Support, matériel :</b>	Grille préparée

#### Déroulement (consignes) :

<b>1. Sensibilisation</b>
---------------------------

Avant de lancer les élèves au jeu, leur demander :  
*Quelle est le point commun entre les mots donnés ?*  
*Quelle est la signification du « mot caché emprunt » ?*

<b>2. Travail avec la grille</b>
----------------------------------

Distribuer la fiche à chaque élève.  
D'abord, il faut traduire les mots, ensuite les élèves commencent à retrouver les mots.



*Ces mots sont écrits soit horizontalement, de droite à gauche ou de gauche à droit, soit verticalement soit en diagonale de haut en bas ou de bas en haut. Le mot caché est un mot de 8 lettres.*

**Liste des mots à retrouver dans la grille :**

algèbre	erg	jupe
alchimie	fez	ketmie
coton	haïk	kief
couscous	islam	satin

A	S	K	K	İ	H	F	Z
L	L	A	E	<b>E</b>	<b>M</b>	E	E
CH	<b>P</b>	G	T	T	<b>R</b>	I	F
I	<b>U</b>	<b>N</b>	E	I	M	K	N
M	G	R	E	B	N	I	O
I	S	L	A	M	R	<b>T</b>	T
E	E	P	U	J	<b>S</b>	E	O
S	U	O	C	S	U	O	C

Tous les mots sont d'origine arabe.

**algèbre** - algebra

**alchimie** – alchimie

**coton** - bavlna

**couscous** - kuskus

**erg** - saharská písečná poušť krytá

přesypy

**fez** - fez

**haïk** – typ látky

**islam** - islam

**jupe** - sukně

**ketmie** - ibišek

**kief** - odpočinek v průběhu dne

**satin** - satén

### 3. Discussion

Élargir la discussion sur la notion des emprunts linguistiques.

*Pourquoi emprunte-t-on des mots à d'autres langues ?*

En général, nous pouvons dire que la langue emprunte un mot pour désigner un nouvel objet, une nouvelle activité ou pour répondre à un phénomène de mode.

*Comment les mots empruntés sont-ils intégrés dans la langue d'accueil ?*

Si une langue emprunte un mot à une autre langue, la prononciation du mot est influencée par la langue d'accueil. En ce cas, il s'agit d'une adaptation phonétique. Nous pouvons suivre aussi une adaptation orthographique. Par exemple le mot italien « solfeggio » qui a passé en français : adjonction d'un accent grave sur le *e*, perte d'un *g*, transformation du *o* en *e*.

Certains mots ont parfois une sonorité inconnue de la langue d'accueil. Ils peuvent être transformés selon la langue d'accueil, par exemple *algèbre* → *al-djabr*.

Certains mots sont arrivés directement et d'autres ont transité par d'autres langues (par exemple l'espagnol).

## FICHE PÉDAGOGIQUE 2

### Fiche d'apprenant – Le jeu de mot caché

#### 1. Retrouvez les mots donnés dans la grille

*Ces mots sont écrits soit horizontalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, soit verticalement soit en diagonale de haut en bas ou de bas en haut. Le mot caché est un mot de 8 lettres.*

#### Liste des mots à retrouver dans la grille :

algèbre	erg	jupe
alchimie	fez	ketmie
coton	haïk	kief
couscous	islam	satin

A	S	K	K	Ï	H	F	Z
L	L	A	E	E	M	E	E
CH	P	G	T	T	R	I	F
I	U	N	E	I	M	K	N
M	G	R	E	B	N	I	O
I	S	L	A	M	R	T	T
E	E	P	U	J	S	E	O
S	U	O	C	S	U	O	C

#### 2. Discussion

*Pourquoi emprunte-t-on des mots à d'autres langues ?*

*Comment les mots empruntés sont-ils intégrés dans la langue d'accueil ?*

## FICHE PÉDAGOGIQUE 3

### Fiche d'enseignant – Un mensonge qui mérite la fille du roi

<b>Thème :</b>	Emprunts
<b>Objectifs pédagogiques :</b>	La compréhension écrite (lire le texte) La production écrite (écrire les emprunts linguistiques, inventer un autre texte)
<b>Niveau :</b>	B2
<b>Public :</b>	Jeunes, adultes
<b>Durée :</b>	45 minutes
<b>Supports, matériaux :</b>	BLOCH, M. <i>365 contes pour tous les âges</i> . Paris : Gallimard. 1995 REY-DEBOVE, J., REY, A. : <i>Le nouveau Petit Robert - dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française</i> . Paris : Dictionnaires Le Robert, 2001

#### Déroulement (consignes) :

<b>1. Motivation</b>
----------------------

Demander quelles langues enrichissent le français (anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, etc).

Présenter l'auteur du texte :

**Muriel Bloch**

Elle commence sa carrière de conteuse en 1779. Elle multiplie ensuite les tournées en France et à l'étranger, anime télévision et radio. Chargée de cours à Paris VII dans la section Arts-cinéma et récit, elle a travaillé dans des maisons d'édition (collection Fées et Gestes chez Hatier), assure la direction artistique des contes de Paris Quartier d'été, participe à diverses manifestations – la 5<sup>ème</sup> festival du polar à St Quentin-en-Yvelines : conférence sur la lumière du polar ;

contes au Louvre : Souvenirs d'un artiste égyptien à Deir-el-Medineh pour l'exposition Les artistes de Pharon,...

La musique tient un rôle primordial dans ses enregistrements. Avec les Trois 8, ses collaborateurs habituels (Fres Costa, Alexandre Meyer), Muriel Bloch réalise Luda/Du Caucase au Kamtchatka, et les Contes chahutés qui nous promène de la Bretagne à l'Australie, et du Talmud à la poésie arabe. Avec le musicien Patrick Verbeke, elle embarque pour un voyage en Louisiane dans Six contes en duo – auquel participent Ben Zimet et Eddy Schaff.

Les oeuvres :

365 contes de la tête aux pieds

365 contes des pourquoi et des comments

Le poil de la moustache du tigre

## **2. L'introduction au texte**

Demander aux apprenants de lire le texte individuellement et de répondre aux questions suivantes :

*Quel est le genre du texte ?*

La narration descriptive.

*Quel temps est utilisé pour raconter l'histoire ?*

Le passé simple, le passé composé et l'imparfait, le présent.

### **Un mensonge qui mérite la fille du roi**

Un jour, un roi convia les prétendants au mariage de sa fille. Il les réunit dans la grande salle du palais. Solennellement, le roi déclara qu'il donnerait la main de sa fille ainsi que la moitié de son royaume à celui qui dira le plus gros mensonge.

À tour de rôle, chaque prétendant conta alors un mensonge. Mais le roi rétorquait chaque fois :

« De nos jours, nous voyons tellement de choses extraordinaires... Ce que tu viens de me raconter n'est peut-être pas un mensonge, cela a pu réellement se passer ainsi ».

Après une journée d'audition, il ne restait plus que Assim, le dernier des prétendants. Il s'avança alors vers le roi et raconta fièrement son histoire :

« En traversant les **steppes** arides de Russie, j'ai vu, au sommet d'un **iceberg**, un **kangourou** qui mâchait du **chewing-gum** à l'**orange**. Des **mocassins** aux pieds, un **poncho** sur le dos, un **walkman** sur la tête, il écoutait du **rock and roll** tout en faisant son **jogging** matinal. De sa poche dépassait une **balalaïka**, une **pagaie**, trois **litchis** et une **cravate**. En rentrant de mon voyage, je vous ai croisé sur mon chemin, ô Majesté, et vous étiez tout nu, en train de faire du **judo** dans un champ d'**épinard** ».

« Tu mens, s'écria alors le roi. Je n'ai jamais fait de judo tout nu dans un champ d'épinards ! »

Et c'est ainsi que Assim épousa la fille du roi et dirigea un nouveau royaume.

### 3. Travail avec le texte

Demander aux apprenants de lire le texte ensemble et d'essayer de trouver les emprunts linguistiques. Ensuite, les apprenants travaillent en couple pour classer les emprunts selon l'origine.

Demander aux apprenants de consulter le dictionnaire pour vérifier leurs résultats et pour noter l'origine des emprunts.

#### Les mots empruntés :

- à l'anglais : chewing-gum, walkman, rock and roll, jogging  
(par intermédiaire anglais : iceberg – au norvégien ; kangourou – au dialecte australien ; mocassins – à l'Amérique du Nord)
- au russe : steppe, balalaïka
- à l'espagnol (concrètement à l'Amérique du Sud) : poncho

- au malais : pagaie
- à l'arabe : orange, épinard
- au chinois : litchi
- au japonais : judo
- au croate : cravate

Demander aux apprenants de trouver les autres emprunts et d'essayer d'écrire *un autre mensonge*.

### **Un mensonge modèle :**

Du **balcon**, j'ai vu une **lagune** avec un **yacht** où un jeune homme reposait sur le **sofa**. Il mangeait un **toast** avec du **yaourt**. Ensuite, il a commencé à étudier la **biologie** des **crabes** et des **anchois**.

### **Les mots empruntés**

- à l'italien : balcon, lagune
- au néerlandais : yacht, crabe
- à l'arabe : sofa
- à l'anglais : toast
- au turc : yaourt
- au grec : biologie
- à l'espagnol : anchois

## FICHE PÉDAGOGIQUE 3

### Fiche d'apprenant – Un mensonge qui mérite la fille du roi

<b>1. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes :</b>
--

*Quel est le genre du texte ?*

*Dans quel temps est racontée l'histoire ?*

<b>2. Suivez les données de l'enseignant pendant la lecture commune. Après l'avoir finie, trouvez les emprunts linguistiques.</b>
---

#### Un mensonge qui mérite la fille du roi

(BLOCH, M. 365 contes pour tous les âges. Paris : Gallimard. 1995 )

Un jour, un roi convia les prétendants au mariage de sa fille. Il les réunit dans la grande salle du palais. Solennellement, le roi déclara qu'il donnerait la main de sa fille ainsi que la moitié de son royaume à celui qui dira le plus gros mensonge.

À tour de rôle, chaque prétendant conta alors un mensonge. Mais le roi rétorquait chaque fois :

« De nos jours, nous voyons tellement de choses extraordinaires... Ce que tu viens de me raconter n'est peut-être pas un mensonge, cela a pu réellement se passer ainsi ».

Après une journée d'audition, il ne restait plus que Assim, le dernier des prétendants. Il s'avança alors vers le roi et raconta fièrement son histoire :

« En traversant les steppes arides de Russie, j'ai vu, au sommet d'un iceberg, un kangourou qui mâchait du chewing-gum à l'orange. Des mocassins aux pieds, un poncho sur le dos, un walkman sur la tête, il écoutait du rock and roll tout en faisant son jogging matinal. De sa poche dépassait une balalaïka, une pagaie, trois litchis et une cravate. En rentrant de mon voyage, je vous ai croisé sur mon chemin, ô Majesté, et vous étiez tout nu, en train de faire du judo dans un champ d'épinard ».

« Tu mens, s'écria alors le roi. Je n'ai jamais fait de judo tout nu dans un champ d'épinards ! ».



Et c'est ainsi que Assim épousa la fille du roi et dirigea un nouveau royaume.

**3. Travaillez en deux et classez les emprunts selon l'origine en consultant le dictionnaire**

**4. Trouvez les autres emprunts et essayez d'écrire un autre mensonge.**

## CONCLUSION

Le développement de l'Empire musulmane par des conquêtes territoriales produisent une évolution du vocabulaire. Le contact des peuples engendre automatiquement un contact des langues. Le français, au fil des siècles, augmente son lexique en puisant à des sources diverses : le latin, le grec, mais aussi l'arabe, l'italien, l'allemand et, plus récemment, surtout l'anglais.

Ce travail s'oriente avant tout sur le contact entre les Français et les Arabes qui s'est fait déjà depuis le Moyen Âge. Pendant le XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les deux peuples se côtoient et, par conséquence, leurs langues s'influencent. Ce contact mutuel produit beaucoup de mots nouveaux s'introduisant dans le système français et aussi dans celui de la langue arabe.

L'objet principal de notre travail, *Emprunts arabes en français*, est de montrer l'influence de l'arabe sur le français. J'ai choisi ce thème, parce que j'ai pu s'appuyer sur les connaissances acquises par les études des langues français et arabe.

Avant de procéder à l'analyse des emprunts arabes dans la deuxième partie, j'ai d'abord donné un bref historique des contacts entre la langue arabe et la langue française qui a fait, avec les informations sur l'arabe et le français, l'objet du premier chapitre.

Les différents chapitres essaient de rapprocher la problématique des contacts mutuels entre les langues, des expressions arabes, de leur intégration, de la fréquence et de l'emploi dans le vocabulaire français.

Sur la base des études, que j'ai réalisées, concernant les emprunts arabes, je peux constater que les auteurs, occupant de l'étymologie de mots arabes, s'opposent. En consultant diverses listes des arabismes, autrement dit, les mots venus de l'arabe, j'ai constitué plus que 250 mots d'origine arabe. J'ai classé les emprunts arabes selon les domaines d'appartenances en arabe. Le travail est en grande partie basé sur les informations trouvées dans le *Nouveau Petit Robert, Dictionnaire historique de la langue française* et du livre *Comment tu tchatches !*. Il en résulte que mon travail reste seulement sur le niveau théorétique.

## RÉSUMÉ

Cílem diplomové práce s názvem **Výpůjčky z arabštiny ve francouzštině** je upozornit na problematiku arabských výrazů ve francouzském jazyce. Je složena ze tří částí: teoretické, praktické a didaktické.

Teoretická část obsahuje kapitoly o arabském jazyce, francouzském jazyce a jejich vzájemném historickém střetáváním.

Praktická část, založená na studiu seznamů arabských výpůjček od různých autorů a jejich ověření pomocí etymologických slovníků, je vytvořena z arabismů rozdělených do odpovídajících oblastí.

Didaktická část obsahuje cvičení, včetně řešení, které mohou posloužit vyučujícímu k přiblížení studovaného jevu.

The aim of the thesis titled '*Arabic loan-words in the French language*' is to draw attention to the issues of Arabic expressions in the French language. This thesis comprises three parts; namely theoretical, practical and methodological one.

The theoretical part embodies chapters on the Arabic language, the French language and their relative historic concurrences.

The practical part, based on the study of lists concerning Arabic borrowings by various authors and their verification by means of etymological dictionaries, is made up of Arabisms divided into appropriate fields.

The methodological part shows exercises together with answer keys that a teacher can find useful to acquaint with the phenomenon under investigation.

## BIBLIOGRAPHIE

BENZAKOUR, F. *Le français au Maroc – Lexique et contacts de langues*. Bruxelles : Edition Duculot, 2000. ISBN 2-8011-1260-7

BEYERL, J. *Arabský slovník*. Praha: V RÁJI, 2000. ISBN 80-85894-74-2

COHEN, M. *Histoire d'une langue : le français (des lointaines à nos jours)*. Paris : Messidor/ Éditions sociales. 1987

CONDEESCU, N.N. *Traité d'histoire de la langue française*. Bucaresti : Editura Didactică si Pedagogică, 1973.

DUBOIS, J., MITTERAND, H., DOUZAT, A. *Dictionnaire étymologique*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-532057-7

DAUZAT, A. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris : Larousse, 1964.

DE GREIGUEUIL, P. *2000 ans d'histoire de France*. Paris : Éditions Assouline, 1999.

FERRO, M. *Dějiny Francie*. Praha : Nakladatelství Lidové noviny, 2006. ISBN 80-7106-888-8

GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M., MERCIER, L. *Manuel d'arabe marocaine avec introduction historique et géographique*. Paris : Orientale & Américaine, 19--

GOUDAILLER, J.-P. *Comment tu tchatches!*. Le Poiré-sur-Vie : Compo-Méca s.a., 2001. ISBN 2-7068-1476-4

GREVISSE, M. *Le bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot 1993

GUILBERT, L. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse, 1975. ISBN 2-03-070340-0.

LANEYRIE-DAGEN, N. *Mémoire de la France : Des origines à nos jours*. Paris : Larousse, 2001. ISBN 2-03-505268-8

LANLY, A. *Le français d'Afrique du nord : (Algérie – Maroc)*. Paris : Presse universitaire de France, 1962.

LOISEAU, A. *Histoire de la langue française*. Paris : Imprimerie générale de Chatillon-sur-seine, 1881.

PETRÁČEK, K. *Úvod do hamitské (afroasijské) jazykovědy*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1989.

REY-DEBOVE, J., REY, A. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2001.

REY, A. *Dictionnaire historique de la langue française. (2 volumes)*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2000

ROMAN, A. *Grammaire de l'arabe*. Paris : Presse universitaires de France, 1990

SIRINELLI, J.-Fr. *La France de 1914 à nos jours*. Paris : PUF, 2004.

SOURDEL, D. *Histoire des Arabes*. Paris: PUF, 1991. ISBN 2-13-043924-1

WALTER, H. *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris : Larousse, 1991. ISBN 2-03-710227-5

## SITOGRAPHIE

Recueil général des anciennes lois françaises (Bibliothèque de l'Assemblée nationale)  
[en ligne] - <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/villers-cotterets.asp>

La Revue pour l'enseignement et l'apprentissage des langues [en ligne] -  
<http://www.babylonia-ti.ch>

Historique des textes législatifs LOI N° 75-1349 DU 31 DÉCEMBRE 1975 [en  
ligne] - [http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/31\\_12\\_75.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/31_12_75.htm)

<http://www.languefrancais.net/dossiers>

Décret du 2 Thermidor, An II, sur la langue française [en ligne] -  
[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Decret-2\\_thermidor-terreur.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm)

El KASSAS, D. Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective  
de génération multilingue [en ligne] –  
<http://www.olst.umontreal.ca/pdf/PhDElKassas2005.pdf>

Académie française [en ligne] <http://www.academie-francaise.fr>

L'arabe [en ligne] [http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Langues/2vital\\_inter\\_arabe.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Langues/2vital_inter_arabe.htm)

Alphabet arabe [en ligne] [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet\\_arabe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe)

## ANNEXE

### Alphabet arabe

Graphie				Nom	Trans.	Valeur (API)
isolée	initiale	médiane	finale			
ء	أ, إ, ؤ, ئ			hamza	' et ,	[ʔ]
ا	—		ا	'alif	ā / â	[aʔ]
ب	ب	ب	ب	bā'	b	[b]
ت	ت	ت	ت	tā'	t	[t]
ث	ث	ث	ث	t̲ā	t̲ / th	[θ]
ج	ج	ج	ج	ǧīm	/j / dj	[dʒ]
ح	ح	ح	ح	ḥā'	ḥ	[ħ]
خ	خ	خ	خ	ḫā'	/ḫ / kh	[x]
د	—		د	dāl	d	[d]
ذ	—		ذ	ḏāl	ḏ / dh	[ð]
ر	—		ر	rā'	r	[r]

ز	—		ز	zāy	z	[z]
س	س	س	س	sīn	s	[s]
ش	ش	ش	ش	šīn	š / sh	[ʃ]
ص	ص	ص	ص	ṣād	ṣ	[sʰ]
ض	ض	ض	ض	ḍād	ḍ	[dʰ], [ðʰ]
ط	ط	ط	ط	ṭāʿ	ṭ	[tʰ]
ظ	ظ	ظ	ظ	ẓāʿ	ẓ	[zʰ], [ðʰ]
ع	ع	ع	ع	ʿayn	□ / ʿ	[ʔʰ]
غ	غ	غ	غ	ğayn	ğ / gh	[ɣ]
ف	ف	ف	ف	fāʿ	f	[f]
ق	ق	ق	ق	qāf	q / k	[q]
ك	ك	ك	ك	kāf	k	[k]
ل	ل	ل	ل	lām	l	[l]
م	م	م	م	mīm	m	[m]



ن	ن	ن	ن	nūn	n	[n]
ه	ه	ه	ه	hā'	h	[h]
و	—		و	wāw	w	[w]
ي	ي	ي	ي	yā	y	[j]

32

---

<sup>32</sup> Alphabet arabe [en ligne] [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet\\_arabe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe)